

Institut national du patrimoine **Rapport d'activité 2007**

Avril 2008

Sommaire

Introduction	4
I. Les actions nouvelles en 2007	5
II. Le développement des partenariats	7
1. En France	7
2. A l'étranger	8
Les concours et les formations	10
A. Les élèves conservateurs du patrimoine	11
I. Les concours de recrutement 2007	11
II. La formation initiale des élèves conservateurs	15
1. Les promotions et les enseignements	15
2. Les activités de recherche de la promotion Saint-John Perse	21
III. La formation permanente des conservateurs et professionnels du patrimoine	22
1. Les sessions et leur public en France et à l'étranger	22
2. Les options pédagogiques	24
IV. Le centre de ressources documentaires	24
1. Les acquisitions	24
2. La base de données – Le catalogage et l'indexation	25
3. Les consultations et demandes d'information	25
4. La production documentaire	25
5. Les collaborations extérieures	26
B. Les élèves restaurateurs du patrimoine	27
I. Le concours d'entrée 2007	27
II. La scolarité	28
1. Les données quantitatives	28
2. Les enseignements	28
3. La dernière année et le jury de diplôme	30
4. Les collaborations extérieures	31
III. La formation permanente des restaurateurs	32
1. La formation complémentaire pour les candidats à l'habilitation des musées de France	32
2. La formation permanente à destination des restaurateurs professionnels	32
3. Les formations spécifiques destinées aux institutions	33
4. la formation « Naturalia »	33
IV. La bibliothèque	34
1. La base de données et les acquisitions	34
2. Les consultations	35
3. Le développement des activités	35
4. Les collaborations extérieures	35
V. La documentation et la régie des oeuvres	36
1. La documentation des œuvres	36
2. La régie des œuvres	37
VI. Le laboratoire	38
1. Les études de cas	38
2. Les développements méthodologiques	39

3. La contribution à l'enseignement	39
4. Les collaborations extérieures	39
5. Les investissements	39
La mission pour le patrimoine cinématographique	40
1. Une nouvelle mission	41
2. Le programme et son public	41
3. Archimages07	42
Les coopérations internationales	43
1. Europe	44
2. International	44
La diffusion et les publications	47
1. La diffusion : événements et colloques	48
2. Les publications	49
3. Le site internet	49
L'administration et les moyens de l'établissement	51
I. Le personnel	52
1. Les effectifs	52
2. Les mouvements du personnel	52
3. Le comité technique paritaire et le comité d'hygiène et de sécurité	53
4. La formation professionnelle continue	53
II. Le budget 2007 et son exécution	54
1. Recettes	55
2. Dépenses	56
III. Les investissements	58
1. Reports d'opérations engagées en 2006 et achevées en 2007	58
2. Travaux et acquisitions liés au site de la Galerie Colbert	58
3. Travaux et acquisitions liés au site de Saint-denis	58
4. Acquisitions informatiques (matériels et logiciels)	59
Perspectives	60
Annexes	62

Introduction

I. Les actions nouvelles en 2007

L'année 2007 a été une année particulièrement dense qui a vu, sur de nombreux points, des avancées importantes dans les activités de l'établissement.

Le périmètre de l'institution s'est tout d'abord accru au 1^{er} janvier 2007 d'une **mission pour le patrimoine cinématographique**. Celle-ci, sous l'impulsion de Marc Vernet, professeur des universités, s'est très rapidement organisée de manière opérationnelle et a ainsi pu proposer 4 séminaires de formation permanente qui ont rencontré un succès très satisfaisant.

De même, les « Journées européennes d'études sur les archives du cinéma et d'audiovisuel », liées à cette mission, et organisées en partenariat avec la BnF, l'INA, le CNC et la Cinémathèque française, sont devenues « **Archimages** » et ont réuni du 22 au 24 octobre 2007 près de 200 professionnels.

Les perspectives, à l'issue de cette première année, sont donc celles d'un développement des activités de cette mission, en direction d'un public français et européen.

Par ailleurs, il faut souligner le volume important des postes offerts aux **concours de recrutement 2007 des conservateurs du patrimoine**. Ce nombre de 52 constituait le **record historique** depuis la création de ces concours (1991). Cet élément ne pouvait qu'être considéré avec satisfaction par l'établissement à un moment où les recrutements des conservateurs doivent être renforcés, en raison des nouvelles missions des collectivités territoriales et des nécessités de remplacement des conservateurs partant en retraite. La question des recrutements des conservateurs pour l'avenir a d'ailleurs fait l'objet d'un rapport par Geneviève Gallot, directrice de l'INP, remis en décembre 2007 au ministère de la culture et de la communication, conformément à sa lettre de mission du 26 octobre 2007 (cf. annexe 1).

Les concours eux-mêmes ont été organisés selon les textes définis en 2001. Mais l'année 2007 a vu l'aboutissement d'un important travail juridique sur la réforme du corps des conservateurs dont un point notable sera la suppression à partir de 2008 du concours

externe spécifique à la spécialité « archives », réservé à des candidats chartistes.

L'arrêté du 8 novembre 2007 (cf. annexe 2) a ainsi défini les modalités des concours à compter de 2008, y compris pour la spécialité « Patrimoine scientifique, technique et naturel » (PSTN) désormais incluse dans le corps des conservateurs Etat, après plusieurs années d'existence dans la fonction publique territoriale.

L'objectif de diversification des recrutements et des profils des élèves conservateurs a également enregistré un résultat majeur avec l'obtention de **12 allocations pour la diversité dans la fonction publique**. Ces bourses (2000 €/an), créées dans le cadre du programme gouvernemental « Egalité des chances », ont pu bénéficier à des candidats inscrits dans l'une des préparations aux concours de conservateurs du patrimoine et justifiant d'une situation financière, géographique ou sociale particulièrement difficile.

La problématique de **l'Egalité des chances** s'est par ailleurs ancrée dans **la formation des élèves conservateurs**. Poursuivant l'action engagée en 2006, l'établissement a intégré dans la formation des conservateurs la sensibilisation théorique à ces questions ainsi que l'obligation de conduire, pendant le stage de spécialité (5 mois), un projet en direction de publics défavorisés. Ces travaux ont donné lieu à une restitution remarquée lors des Entretiens territoriaux de Strasbourg en décembre 2007. Diverses initiatives ont également été menées par l'établissement (visites, participations à des forums ou des salons) pour faire connaître les métiers du patrimoine, et notamment de restaurateur, à des jeunes scolarisés dans certains lycées de la Seine Saint-Denis.

Le département des restaurateurs a poursuivi la mise en oeuvre du nouveau **cursus de formation à 5 ans (réforme LMD)**. Celui-ci, entré en application en septembre 2005, a couvert à compter de septembre 2007 les trois premières années de scolarité, cependant que les élèves de 4^{ème} année, relevant du cursus à 4

ans, terminaient leur formation par la soutenance de leur diplôme en septembre 2007. **Deux chantiers-école à l'étranger (à Rabat et au Caire)** ont également marqué cette année.

L'établissement a accueilli, à Saint-Denis, le 6 septembre, Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication, pour la conférence de presse de lancement des « **Journées européennes du patrimoine** » consacrées en 2007 aux métiers du patrimoine. Cette thématique a conduit l'INP à se mobiliser de manière particulière : en sus de l'ouverture au public du site de Saint-Denis, un forum des métiers a été organisé Galerie Colbert avec la présence d'élèves et de professeurs restaurateurs travaillant sur des œuvres, et la projection de films dans l'auditorium Colbert. Les retombées dans la presse et à la télévision de ces opérations en ont prolongé l'impact.

Ce souci d'ouverture aux publics a également été moteur pour développer le programme des « **Rencontres européennes du patrimoine** » et la création d'une **bibliothèque numérique**. Les Rencontres européennes du patrimoine, lancées en 2006, se présentent désormais en colloques de 1 à 3 jours. Le programme 2007 (cf. annexe 3) a rencontré un franc succès, incitant à la poursuite de ces manifestations dans le cadre de l'auditorium Colbert.

En outre le **contenu multimédia du site internet de l'INP** www.inp.fr a été développé : fin 2007, le site permettait l'accès, sans mot de passe, à tout public, aussi bien à des films ou documentaires vidéo sur les élèves pour illustrer les formations, qu'à des bibliographies ou à des actes de colloques ou à des dossiers tels que « La déontologie du métier de conservateur du patrimoine ».

La revue « **Patrimoines** » a livré son troisième numéro, sous une couverture⁽¹⁾ et avec un contenu largement européens. Fidèle à sa mission, la revue a consacré une part importante de son sommaire à la publication de travaux des jeunes diplômés de l'INP.

L'établissement a également mené à bonne fin l'édition de l'ouvrage consacré au plus grand théoricien de la restauration au XX^{ème} siècle, « *Cesare Brandi – La restauration : méthodes et études de cas* ».

Toutefois, l'année 2007 a été celle de l'abandon du projet d'implantation du département des restaurateurs dans les locaux de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris – Val de Seine à Charenton-le-Pont. Ceux-ci ont fait l'objet en avril 2007 d'une décision d'affectation à la médiathèque du patrimoine par le ministère de la culture. L'INP n'a donc pu poursuivre le projet à l'étude depuis 2003 et pour lequel une équipe de maîtrise d'œuvre avait été désignée et un APS déjà réalisé.

La question des locaux du département des restaurateurs a, de plus, été relancée avec acuité en septembre 2007 avec la perspective d'une démolition des bâtiments actuels de l'INP à Saint-Denis dans le cadre d'une vaste opération de promotion immobilière décidée par le propriétaire de ces bâtiments.

La direction de l'établissement a donc, à plusieurs reprises, souligné avec insistance l'urgence qu'il y avait à rechercher une **nouvelle implantation pour le département des restaurateurs**. Cette question est toujours en suspens.

Enfin, de manière générale, le souci de développer des **partenariats** a animé toute l'année 2007 et a abouti à un renforcement des coopérations notamment internationales.

Il convient également de mentionner le contrôle effectué par la Cour des comptes sur la gestion des exercices 1999-2003 et dont le rapport définitif a été transmis en juin 2007 à l'établissement. Les observations de la Cour ont porté sur des points maintes fois soulevés par l'établissement (situation immobilière, gestion prévisionnelle du corps des conservateurs...). La Cour a donné quitus à l'agent comptable, pour les années passées sous revue.

(1) Reproduction d'une carte de l'Europe de 1490 (manuscrit BnF)

II. Le développement des partenariats

Développant sa politique de partenariat avec diverses institutions, en France et à l'étranger, l'INP a, en 2007, conforté les coopérations déjà mises en œuvre et conclu dix nouveaux partenariats. Grâce à ces collaborations, l'INP

1. En France

L'INP et le **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)** ont confirmé, par le renouvellement des conventions qui les lient, leur partenariat et leur étroite concertation pour l'organisation des concours et de la formation d'application des conservateurs du patrimoine - conjointement avec l'Institut national des études territoriales (INET) -, ainsi que pour la formation initiale des attachés territoriaux de conservation du patrimoine stagiaires, en liaison avec les Ecoles nationales d'application des cadres territoriaux (ENACT) d'Angers, Dunkerque, Montpellier et Nancy.

Parallèlement, l'INP poursuit sa collaboration avec la **Ville de Paris** qui confie à l'INP, par convention, l'organisation du concours et la formation de ses conservateurs du patrimoine.

De même, l'INP assure, dans le cadre de sa convention avec le **ministère de la défense**, la formation d'un officier de l'armée de terre, associé à la promotion 2007-2008 des élèves conservateurs du patrimoine.

Dans le cadre de la formation des élèves restaurateurs, les partenariats pédagogiques ont été consolidés, avec l'**Ecole nationale des Chartes**, l'**Ecole du Louvre**, l'**Ecole nationale supérieure Louis Lumière** ainsi qu'avec la **Bibliothèque nationale de France** qui accueille régulièrement des élèves en stage dans ses ateliers de restauration.

En outre, pour l'organisation des chantiers-école, ont été reconduites les conventions avec la Communauté d'agglomération **Amiens métropole** (Musée de Picardie), la société **Paris-Investir** et la **DRAC Bourgogne** (Château d'Ancy-le-Franc). Par ailleurs, de nouveaux partenariats ont été conclus avec le **département d'Eure-et-Loir** et l'**Association**

s'inscrit désormais dans un vaste et riche réseau d'échanges au plan national, européen et international.

des amis du château de Maintenon pour un chantier-école de conservation et de restauration de papiers peints au Château de Maintenon, avec la **Ville de Lourmarin** et la DMF pour un chantier-école de conservation préventive au musée municipal « Philippe de Girard », avec le **Musée Rodin** pour un chantier-école de constat d'état sur des collections de photographies, et avec la **Cité internationale universitaire de Paris** pour un chantier-école de conservation-restauration sur un tableau.

Les coopérations avec les établissements universitaires ont été consolidées. Ainsi, se sont poursuivis le partenariat avec l'**Institut universitaire de technologie de Saint-Denis**, ainsi que les coopérations scientifiques avec **Paris I** (dans le cadre du master de conservation-restauration des biens culturels), **Paris VI** (Laboratoire de Dynamique, Interactions et Réactivité/LADIR) et le **CNRS** (dans le cadre d'échanges avec le Centre de recherche sur la conservation des collections/CRCC). L'accord-cadre avec le **Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)** a continué de s'appliquer pour la réalisation de programmes d'études et de recherche dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine, de même que la convention avec l'**Ecole supérieure des beaux-arts de Tours**.

Concernant les actions de formation permanente, le partenariat mis en place en 2005 avec la **Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon** (Centre international de recherche, de création et animation) a de nouveau permis la réalisation conjointe de sessions *in situ*.

L'année 2007 a également été plus particulièrement marquée par la signature de

conventions-cadres permettant de développer des collaborations pour la formation des élèves de l'INP (accueil en stage, œuvres et objets d'art confiés à l'INP pour l'enseignement pratique de la restauration) et d'établir des coopérations scientifiques, techniques et professionnelles dans les domaines de la conservation et de la restauration du patrimoine, avec le **Conservatoire national des arts et métiers**, le **Centre national du costume de scène** à Moulins et le **Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine** (CICRP) à Marseille.

En outre, une convention a été conclue pour l'année 2007 avec les **Musées et Domaine de Compiègne**.

Par ailleurs, la convention avec la **Cité internationale universitaire de Paris**, conclue en 2006 dans le cadre de la politique sociale de

2. A l'étranger

En 2007, l'INP s'est attaché à la consolidation de ses coopérations internationales avec diverses institutions et l'Union européenne.

L'INP a poursuivi le développement de ses partenariats :

- avec l'**Union Européenne**, la Charte Erasmus ayant été délivrée à l'INP pour les années scolaires 2006 – 2007 et 2007 – 2008 au titre de la formation des élèves restaurateurs ;
- avec l'**Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti**, dans le cadre d'une charte partenariale renouvelée. Cette collaboration a pour objectif de mieux étudier et faire connaître la gestion et la sauvegarde du patrimoine en Europe, et de favoriser les échanges entre les communautés professionnelles du patrimoine, à Venise et à Paris, notamment à des fins de recherche et de formation ;
- avec l'**Association Giovanni Secco Suardo** et d'autres partenaires européens, pour un projet de *Glossaire multilingue scientifique et technique sur la conservation des biens culturels* ;
- avec l'**ICCROM**, Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, pour l'organisation régulière de cours internationaux, en collaboration avec l'**Istituto Centrale per il Restauro** (Rome), la

l'INP en faveur du logement des élèves restaurateurs, a permis de réserver un contingent de studios pour les années scolaires 2006 – 2007 et 2007 – 2008.

Enfin, l'INP est membre actif du **Réseau des écoles de service public (RESP)** qui regroupe 38 établissements de formation du service public (ENA, Ecole nationale de la magistrature, Ecole des hautes études en santé publique...). La participation au RESP permet des rencontres régulières avec les cadres dirigeants des autres écoles de formation de la fonction publique (Etat et territoriale), notamment autour des grands thèmes : enjeux et valeurs de la fonction publique, égalité des chances, ouverture européenne. La secrétaire générale de l'INP anime le groupe des secrétaires généraux du RESP.

Venaria Reale (Turin) et l'**Opificio delle Pietre Dure** (Florence).

L'INP a également conforté et poursuivi les partenariats suivants :

- collaboration avec l'**Académie centrale des Beaux-Arts de Pékin** (Chine) et le **Bureau d'Etat du patrimoine** (ministère de la culture chinois), dans le cadre d'une convention renouvelée (2005-2007), et avec le soutien actif de l'ambassade de France, qui a permis la réalisation de deux séminaires en Chine et, pour la première fois, d'une Académie d'été pour 20 professionnels chinois de haut niveau, en France, en juillet 2007 ;
- coopération, pour la mise en œuvre d'un programme pédagogique en matière de conservation et de restauration, avec le ministère de la culture du Royaume du Maroc et l'**Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP)** ;
- partenariat avec le **Musée national du Bangladesh** de Dacca pour des actions de formation, en association avec le Musée national des arts Asiatiques-Guimet ;
- partenariat avec l'**Université du Michigan** pour des échanges scientifiques et professionnels entre la Bentley Historical

Library et l'INP sur la recherche en archivistique.

L'INP est également partenaire du « *Séminaire européen des conservateurs* » annuel initié par la direction des musées de France.

Par ailleurs, l'INP s'est engagé dans une nouvelle collaboration avec **l'Institut français d'archéologie orientale** (IFAO) du Caire (Égypte), qui a abouti à la réalisation d'un chantier-école de conservation et de restauration dans le cadre des enseignements dispensés aux élèves restaurateurs de la spécialité « Arts textiles » (juin 2007).

L'INP a également noué des partenariats autour de projets spécifiques en 2007, avec **Les Arts décoratifs** pour l'organisation du colloque

international dans le cadre des *Rencontres européennes du patrimoine* les 26 et 27 avril, sur le thème « *Conservation et restauration des papiers peints en Europe* », et avec le **Comité Colbert** pour l'organisation d'une journée de réflexion, le 6 novembre, sur le thème de l'Inde.

En outre, l'établissement est membre du **GIP Campusfrance** (ancien Edufrance), ce qui lui permet de bénéficier du dispositif international mis en place pour assurer la promotion de l'offre française de formation et d'expertise en matière éducative, scientifique et culturelle.

Enfin, une cinquantaine d'institutions étrangères ont accueilli en 2007, comme chaque année, les élèves de l'INP, conservateurs et restaurateurs, à l'occasion de leurs **stages à l'étranger**. Ce réseau se diversifie et s'enrichit chaque année à travers le monde.

Les concours et les formations

A. Les élèves conservateurs du patrimoine

I. Les concours de recrutement 2007

En 2007, l'Institut national du patrimoine a organisé les différents concours de recrutement de conservateurs du patrimoine, à savoir :

- concours externes hors spécialité « archives » pour le compte de l'Etat et de la ville de Paris, d'une part, et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), d'autre part ;
- concours externes spécialité « archives » pour le compte de l'Etat et du CNFPT ;
- concours internes pour le compte de l'Etat et du CNFPT.

L'année 2007 voyait ainsi la 11^{ème} convention INP/CNFPT pour l'organisation des concours territoriaux des conservateurs du patrimoine, dont il faut rappeler le complet parallélisme avec les concours Etat/Ville de Paris. Le jury commun et les épreuves communes permettent aux candidats qui le souhaitent, de présenter à la fois le concours Etat/Ville de Paris et le concours territorial par le biais des mêmes épreuves. Cette possibilité a été utilisée par près de 76 % des candidats en 2007 (75 % en 2006, 72 % en 2005). 7% des candidats ont présenté seulement le concours Etat, 17 % le concours territorial seulement.

Les conditions juridiques pour être admis à concourir étaient les mêmes qu'en 2006 et intégraient pour la 2^{ème} année, la suppression des limites d'âge dont l'impact a été indéniable puisque 25 % des candidats externes avaient plus de 30 ans, âge qui constituait auparavant le limite de l'accès aux concours externes.

Le nombre de candidats admis à concourir s'est établi à 1 218, sans grande variation par rapport aux années précédentes, 81 % d'entre eux ayant utilisé la possibilité de téléchargement du dossier en ligne sur le site www.inp.fr.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 28, 29 et 30 août 2007, à Paris (XII^{ème}). 621 candidats, soit 585 externes et 36 internes, y ont pris part. Ce chiffre de participants effectifs aux épreuves est le plus élevé depuis la création du concours en 1991.

En 2007, **52 postes au total** (45 externes, 7 internes) ont été ouverts pour les concours de conservateurs du patrimoine. Ce nombre, jamais atteint, entérinait la stabilité du nombre de postes Etat/Ville de Paris (23) et un nombre élevé de postes territoriaux (29 au lieu de 14 en 2006).

La répartition des postes par concours et par spécialité est indiquée dans le tableau ci-après :

Nombre et répartition des postes ouverts aux concours 2007

	Concours externes		Concours internes		Total
	Etat/ville de Paris	Collectivités territoriales	Etat	Collectivités territoriales	
Spécialité « archives »	5	7	2 ³	2	16
Spécialité « archéologie »	3 ¹	3	0	0	6
Spécialité « inventaire »	0	7	0	2	9
Spécialité « monuments historiques »	4	-	0	-	4
Spécialité « musées »	8 ²	6	1 ³	0	15
Spécialité « patrimoine scientifique, technique et naturel » (PSTN)	-	2	-	0	2
Total	20	25	3	4	52
	Total postes externes 45		Total postes internes 7		

1) dont 1 poste pour la Ville de Paris

2) dont 1 poste pour la Ville de Paris

3) un poste « archives » non pourvu a été reporté, après le concours, sur la spécialité « musées »

Les concours externes dans la spécialité archives ont vu la participation effective de 18 candidats (sur 25 inscrits), dont 7 non chartistes admis à concourir pour le concours territorial sur la base de la décision de la commission de recevabilité placée auprès du Président du CNFPT.

A l'issue des épreuves et compte tenu des mécanismes de désistement, 4 postes territoriaux « archives » sur 7 n'ont pas été pourvus. Un poste « archives » dans le concours interne territorial étant également resté sans lauréat, le nombre de lauréats territoriaux entrant en formation s'est établi à 24 alors que 29 postes étaient offerts, au total, pour la fonction publique territoriale. Pour les concours Etat/Ville de Paris, il convient de noter qu'un poste « archives » du concours interne (sur les 2 ouverts), n'a pas été pourvu et a été reporté, par arrêté ministériel, sur la spécialité « musées », ce qui a permis un 2^{ème} recrutement dans cette spécialité où 1 seul poste était ouvert au départ. De cette manière, tous les postes Etat/Ville de Paris ont été pourvus.

La promotion issue des concours 2007 et entrée en formation en janvier 2008 (Promotion Umberto Eco) compte ainsi 47 lauréats (33 en 2006) auxquels s'ajoutent 6 conservateurs nommés au tour extérieur et 3 stagiaires étrangers, soit un total de 56 personnes.

Les épreuves orales ont été organisées en novembre 2007 (59 admissibles externes + 10 internes + 18 candidats externes spécialité archives = 87 personnes). Au total, les concours se sont déroulés de manière satisfaisante grâce, en particulier, à la disponibilité du jury (cf. annexe 4), présidé pour la 2^{ème} année par M. Olivier Christin, professeur des universités, qui a siégé pendant 5 semaines, à raison de 2 à 3 jours par semaine.

On trouvera en annexe 5 les principales données statistiques sur les concours depuis 1991 ainsi que la répartition des candidats selon les choix qu'ils ont effectués entre les 5 sujets de la première épreuve écrite (dissertation générale), les 22 options

scientifiques et les 11 langues étrangères (3 langues anciennes et 8 langues vivantes) sur les 5 dernières années (cf. annexe 6). Ces données, assez stables depuis quelques années, reflètent la diversité des choix des candidats, et donc de leurs profils scientifiques.

Ce sont les options « Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle » et « Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours », chacune avec 102 candidats, qui ont été les plus représentées. Trois autres options attirent, comme habituellement, un nombre important de candidats : « Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à 1914 » (92 candidats), « Histoire de l'art et des civilisations du Moyen-Âge européen et de

Byzance du Ve siècle au XVe siècle » (66), « Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après Jésus-Christ » (64). Dans les autres options, le nombre de candidats se situe entre une vingtaine et l'unité. Parmi les options correspondant à des aires extra-européennes, l'option relative aux Amériques amérindiennes progresse (6 candidats en 2005, 12 en 2006, 14 en 2007).

Enfin, en ce qui concerne les options ouvertes aux candidats de la spécialité PSTN, deux d'entre elles regroupent un nombre significatif de candidats : « Patrimoine et sciences du vivant et de l'environnement » (18 candidats) et « Patrimoine et innovation scientifiques, techniques et industriels » (17 candidats).

Principales données statistiques des concours 2007

	Inscrits	Présents*	Admissibles	Lauréats	
				concours Etat/ville de Paris	concours territoriaux
Concours externes hors spécialité « archives »	1140	585	59	15	18
Concours externes spécialité « archives »	25	-	25**	5	3
Concours internes	53	36	10	3	3
SOUS-TOTAL				23	24
TOTAL	1218	621	94	47	

* présents aux épreuves écrites

** admis à concourir (pas d'épreuves écrites d'admissibilité)

Dans le domaine des langues étrangères, l'anglais est choisi par 51 % des candidats à l'écrit, le latin occupe la 2^{ème} place (12,7 %), puis l'allemand (11,4 %) et l'espagnol (10,8 %). Seul le japonais, parmi les 11 langues proposées, n'a pas eu de candidat en 2007. En revanche, le chinois a été choisi à l'épreuve orale de langue par un lauréat.

A l'instar des années précédentes, les 33 lauréats des concours externes, hors spécialité « Archives », ont une formation supérieure d'un haut niveau (tous ont au moins un diplôme de maîtrise ou master) :

- 2 sont anciens élèves des Ecoles normales supérieures (Ulm et Cachan)
- 4 sont élèves ou anciens élèves de l'Ecole nationale des Chartes
- 2 sont agrégés (histoire, sciences de la vie et de la Terre)

- 3 détiennent un doctorat¹
- 9 ont une double formation universitaire²
- 13 ont une formation universitaire et un diplôme de l'Ecole du Louvre³.

Enfin, 23 lauréats sur 33 ont suivi au moins une classe préparatoire aux concours de conservateurs à l'université (Paris I, Paris IV et Paris X), à l'Ecole du Louvre ou au Conservatoire national des arts et métiers/Muséum national d'histoire naturelle.

Sur les 8 lauréats des concours externes, spécialité « Archives », 3 lauréats ne sont pas issus de l'Ecole nationale des Chartes et ont été admis à concourir par la commission de recevabilité placée auprès du Président du CNFPT. Ces 3 lauréats sont titulaires d'un diplôme Bac +5⁴ dont 1 a une double formation universitaire.

Les 5 autres lauréats, en complément de leur formation à l'Ecole nationale des Chartes, sont titulaires d'un diplôme universitaire. 1 est agrégé et 2 sont déjà diplômés archivistes-paléographes.

Les 6 lauréats des concours internes ont aussi un niveau d'études élevé (5 DEA : ethnologie, littérature française, lettres et arts, histoire de l'art ; 1 maîtrise d'histoire), alors que réglementairement, ils ne sont soumis à aucune exigence de diplôme. Tous appartiennent à des corps ou cadres d'emploi de catégorie A.

L'un d'entre eux a suivi la classe préparatoire aux concours de conservateurs organisée par le Conservatoire national des arts et métiers et le Muséum national d'histoire naturelle.

¹ anthropologie, muséologie, préhistoire.

² à titre d'exemple : M2 archéosciences + DEA égyptologie ; M2 histoire + M1 histoire de l'art ; m2 muséologie + M2 histoire des sciences ; DEA anthropologie + maîtrise de mathématiques ; M2 sciences et techniques + M2 histoire de l'art ; M2 études anglophones + M2 ethnologie.

³ à titre d'exemple : First certificate + diplôme de recherche appliquée ; maîtrise d'histoire + diplôme de muséologie, DEA histoire de l'art + diplôme de recherche appliquée

⁴ DESS histoire et métiers d'archiviste ; master professionnel métiers des archives ; M2 en archivistique.

II. La formation initiale des élèves conservateurs

Une caractéristique semble se dégager progressivement chez les élèves conservateurs : la part de l'expérience professionnelle préalable à l'entrée à l'INP (attachés de conservation, professeurs, chercheurs de l'Inventaire, stages...). Ce constat pousse à consolider les deux aspects de la formation : l'enseignement théorique offrant à tous une compréhension à la fois approfondie et actualisée des dynamiques patrimoniales et les expériences pratiques permettant d'appréhender la manière dont les principes enseignés s'incarnent dans la réalité quotidienne des métiers. Acquisition de compétences professionnelles, compréhension de l'environnement institutionnel, développement de l'expertise scientifique, demeurent les objectifs fondamentaux de la formation. Dans ces perspectives, les enseignements théoriques sont offerts, à tous, largement en tronc commun, pour permettre la compréhension globale des dynamiques patrimoniales. Les

expériences de stage sont, quant à elles, personnalisées, prenant en compte l'identité professionnelle et scientifique de chacun. La collaboration avec l'Institut national des études territoriales (INET) permet également d'accompagner et d'anticiper les évolutions actuelles des responsabilités patrimoniales des collectivités territoriales. Enfin, le temps libéré pour la recherche personnelle permet à chaque élève d'initier ou de poursuivre ses travaux scientifiques, universitaires, ou par le biais de communications ou de publications spécialisées.

Les enseignements théoriques et pratiques suivis par les élèves occupent un volume horaire global d'environ 600 heures sur 18 mois, soit l'équivalent de la moitié du temps de formation. L'autre moitié, soit 9 mois environ (38 semaines), est occupée par les stages.

1. Les promotions et les enseignements

a. Les élèves de la promotion Erik Satie (2006)

La promotion Erik Satie (2006) issue des concours 2005 et entrée au 1er janvier 2006 à l'INP, a achevé sa formation au 1er juillet 2007. Elle comportait 16 élèves conservateurs de l'Etat, 13 élèves conservateurs territoriaux et 3 élèves conservateurs de la ville de Paris, auxquels se sont joints 1 élève Etat de la

promotion Méliès (2005) de retour en formation à l'issue d'un congé de maternité, et 3 élèves étrangers (1 coréenne, 1 libanaise, 1 marocaine) (annexe 7).

Les 3 conservateurs nommés au tour extérieur, intégrés à cette promotion au 1er janvier 2006 ont achevé leur formation en juillet 2006.

Répartition par spécialités

Archéologie		Archives		Inventaire général	MH	Musées			PSTN	TOTAL				Autres		GRAND TOTAL
Etat	CNFPT	Etat	CNFPT	CNFPT	Etat	Etat	CNFPT	ville de Paris	CNFPT	Etat	CNFPT	ville de Paris	Total	Etrangers	Tour extérieur (musées, inventaire)	
1	1	4	0	4	3	8	5	3	3	16	13	3	32	4	3	39

La dernière partie de la formation de la promotion Erik Satie (janvier–juin 2007) s'est déroulée de la manière suivante :

Le module *Conservation-restauration* (200h toutes spécialités confondues) occupe l'essentiel du volume horaire dévolu aux enseignements durant le dernier semestre de formation.

Après avoir traité, en début de formation, de la conservation préventive, ses enjeux et ses

implications, il traite des aspects essentiels de la restauration autour de la programmation de travaux, du constat d'état, des analyses scientifiques, des divers types d'interventions sur les œuvres. Une attention particulière a été donnée au sein du module à deux dimensions : la nécessaire collaboration entre conservateurs et restaurateurs dans le soin matériel aux collections et la réflexion autour des questions de terminologie. On observe, en effet, des glissements sémantiques ou des approximations concernant les fonctions ou les opérations de conservation-restauration que des commissions internationales, majoritairement anglophones, tentent d'ailleurs de normaliser. La directrice de l'INP a souhaité, dans ce contexte, confier à Ségolène Bergeon-Langle et à Georges Brunel, conservateurs généraux du patrimoine, coordinateurs de l'enseignement d'Histoire de la restauration à l'INP, une mission de réflexion sur la terminologie (cf. annexe 8) permettant la mise au point, en français, d'un glossaire minimum commun pouvant être utilisé par les enseignants et par les élèves de l'Institut national du patrimoine des deux départements pédagogiques (conservateurs et restaurateurs du patrimoine).

Comme chaque année, le *séminaire commun* aux élèves restaurateurs et élèves conservateurs s'est tenu en janvier et mai 2007 autour de plusieurs rencontres : conservation préventive, constat d'état, valorisation et communication des projets de conservation-restauration, la chaîne opératoire en conservation-restauration (cf. annexe 9).

Le module *Construction et aménagement des bâtiments patrimoniaux* (24h) a permis, à l'issue des présentations théoriques, l'étude par petits groupes de travail de réalisations récentes (Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille, Centre national du costume de scène à Moulins, château des Ducs de Bretagne à Nantes, musée du Petit Palais à Paris). Une équipe étrangère, celle du musée d'archéologie des mines néolithiques de Gava à Barcelone, est venue porter témoignage de son expérience de construction d'un centre d'interprétation sur un site archéologique, à la fois urbain et fragile.

Une attention particulière a été accordée à l'organisation des rencontres avec les directions patrimoniales du ministère de la culture. On peut aussi noter un renforcement des enseignements spécifiques proposés aux élèves de la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel, au nombre de 3 dans cette promotion.

Le *stage à l'étranger* s'est déroulé sur 2 mois. Il a été décidé, pour la promotion Satie, de modifier l'ordre des 2 derniers stages de la formation et de positionner le stage à l'étranger en février et mars afin d'éviter l'éloignement géographique en fin de formation, au moment des préparations d'affectation et des jurys de candidature pour la prise de poste des élèves territoriaux.

Outre les habituels stages intensifs de langue de 30 heures dans quatre langues européennes (anglais, allemand, espagnol, italien), des stages de langue personnalisés ont été organisés à l'intention d'élèves ayant des affectations de stages particulières : le russe pour préparer un stage aux musées du Kremlin à Moscou, le néerlandais pour préparer un stage au Rijksmuseum voor Volkenkunde de Leyden, le turc pour préparer un stage d'archéologie à l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes à Istanbul.

Ce stage à l'étranger permet ainsi une véritable immersion dans le milieu professionnel choisi, permettant une bonne compréhension du fonctionnement des services ou de l'institution d'accueil, un travail scientifique de qualité, et des comparaisons constructives des pratiques professionnelles. Les destinations de stage à l'étranger ont été sensiblement renouvelées en 2007, 20 élèves sur 34 ayant été accueillis dans des services et institutions patrimoniales avec lesquels l'INP n'avait pas encore eu l'occasion de collaborer. Outre des établissements européens tels que le Natural History Museum de Londres, la Berlinische Galerie, le Parc naturel du Connemara, les musées Capitolins à Rome, le Fitzwilliam Museum à Cambridge, le Centro de Restauracio de Bens Mobles de Catalunya, le Naturhistorisches Museum de Vienne, le Rijksmuseum voor Volkenkunde de Leyden ou les musées du Kremlin à Moscou, certains stages se sont déroulés sur d'autres continents, comme en Turquie à l'Institut

d'Etudes Anatoliennes, aux Etats-Unis au Metropolitan Museum of Art, à la Bentley Historical Library, à la Frick Collection, et en Amérique du Sud, au Museo de Arte Contemporaneo de Monterrey (Mexique) et au Centro Municipal de Fotografía de Montevideo (Uruguay) (cf. annexe 10).

Le *stage patrimonial hors spécialité*, d'une durée d'1 mois, s'est déroulé en fin de formation, du 12 mai au 10 juin dans 35 institutions patrimoniales (cf. annexe 11).

On a pu constater, une nouvelle fois, la curiosité des élèves à aller explorer des environnements très différents de leur milieu professionnel naturel. 7 institutions accueillaient un élève conservateur pour la première fois : la conservation départementale d'art et d'histoire d'Anecy, le musée des beaux-arts de Brest, le Musée Fenaille de Rodez, le Mobilier national à Paris, le musée archéologique de Dijon, le musée Saint-Raymond de Toulouse et l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels à Nanterre.

La formation s'est conclue par une journée au Centre de recherche du château de Versailles, emblématique de la diversité des spécialités du patrimoine (fouilles du pavillon vert, restitution des jardins, travail de restauration sur les sculptures extérieures, etc).

b. Les élèves de la promotion Saint-John Perse (2007)

La promotion Saint-John Perse (2007) entrée au 1er janvier 2007 à l'INP, compte 33 élèves issus des concours 2006 (20 élèves conservateurs de l'Etat, 10 élèves conservateurs territoriaux et 3 élèves conservateurs de la ville de Paris). Trois stagiaires étrangers (1 sénégalais, 1 géorgienne et 1 marocain) ainsi qu'un officier du ministère de la Défense ont par ailleurs été associés à la promotion pour

A l'issue du jury de sortie de l'INP (cf. composition du jury en annexe 12), tous les élèves conservateurs ont obtenu un avis favorable à l'attribution du diplôme de conservateur du patrimoine (conservateurs Etat) ou du diplôme d'ancien élève de l'Institut national du patrimoine (conservateurs de la ville de Paris et conservateurs territoriaux).

La promotion Erik Satie a été reçue par la ministre de la culture et de la communication dans les salons du ministère le 27 juin 2007.

La remise des diplômes aux conservateurs territoriaux s'est déroulée à Nantes au cours des Rencontres territoriales de la culture qui ont aussi permis aux nouveaux diplômés de présenter leur promotion et leurs projets Egalité des Chances à bon nombre d'élus et de directeurs de la culture rassemblés à cette occasion.

Enfin, la promotion Erik Satie a souhaité marquer la fin de ses 18 mois de formation par une soirée-concert organisée au château de Maisons-Laffitte avec la pianiste Anne Queffelec interprétant des œuvres, bien entendu, d'Erik Satie.

On trouvera en annexe 13 la liste des affectations et des recrutements des élèves conservateurs de la promotion Erik Satie.

suivre l'intégralité de la formation initiale.

Trois conservateurs de l'Etat nommés au tour extérieur, 1 dans la spécialité « archéologie », 1 dans la spécialité « musées » et 1 dans la spécialité « inventaire » ont suivi un semestre de formation personnalisée.

L'effectif de la promotion s'établissait donc au total à 40 (cf. annexe 14).

Répartition par spécialités

Archéologie		Archives		Inventaire général	MH	Musées			PSTN	TOTAL				Autres			GRAND TOTAL
Etat	CNFPT	Etat	Ville de Paris	CNFPT	Etat	Etat	CNFPT	ville de Paris	CNFPT	Etat	CNFPT	ville de Paris	Total	Etrangers	Tour extérieur (musées, inventaire archéologie)	Défense	
4	0	9	1	3	3	4	5	2	2	20	10	3	33	3	3	1	40

Comme chaque année, la formation de la promotion a commencé par un séminaire organisé en région, en partenariat avec l'INET, cette année en Champagne-Ardenne, autour des politiques culturelles locales et de la place du conservateur dans son environnement professionnel et institutionnel. Rencontres avec les décideurs politiques, administratifs et culturels et visites de sites emblématiques permettent aux élèves nouvellement arrivés de saisir la complexité des réseaux de décision de leurs futures responsabilités.

Le stage en administration culturelle (cf. annexe 15) s'est déroulé au sein de directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ou de services culturels de collectivités territoriales, directions des affaires culturelles de ville, de communauté d'agglomération ou de département. Ces lieux de stage sont choisis selon la nature des futures fonctions des élèves, en DRAC ou en département, par exemple, pour les élèves archivistes, fonctionnaires de l'Etat appelés à prendre des responsabilités dans des services d'archives départementales, en région pour les futurs conservateurs de l'Inventaire après le transfert des services dans le cadre des lois de décentralisation. Le stage a eu lieu en mars, après des enseignements de « droit du patrimoine », « gestion publique » et « gestion des ressources humaines et management » qui ont permis de fournir au préalable aux élèves tous les outils méthodologiques et réglementaires nécessaires à une bonne compréhension de ces domaines auxquels le stage en administration culturelle les confronte de manière très concrète.

Le module *Gestion publique* (43h) offre aux élèves les clés de compréhension de l'administration française, notamment dans ses aspects financiers. Une importance particulière est donnée aux nouvelles règles de gestion appliquées au sein des services de l'Etat par le biais de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). L'analyse, par l'élève, du budget de l'établissement d'accueil de son stage de spécialité s'étant révélé être un exercice pertinent pour la promotion Erik Satie, il a été décidé d'en pérenniser l'usage,

afin de vérifier les capacités des élèves à appliquer à un environnement concret les règles de gestion étudiées en cours.

C'est sur cette dynamique renforcée de va-et-vient entre *théorie et applications professionnelles* que se sont développées les évolutions de la formation pour la promotion 2007. Rappelons que les cours théoriques informent les élèves des obligations légales, déontologiques ou professionnelles ; ils permettent aussi aux élèves plus expérimentés, en nombre croissant, d'actualiser leurs connaissances à un moment charnière de développement des politiques patrimoniales.

Le module *Droit du patrimoine* (41h) a pour objectif de faire comprendre aux futurs conservateurs l'environnement administratif et juridique dans lequel ils évolueront. Il s'agit, en premier lieu, de leur expliquer les grands axes du système administratif français, en insistant sur les compétences et rôles respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales. Les aspects proprement patrimoniaux du module de droit sont traités dans un cours magistral, qui doit permettre aux futurs conservateurs de connaître les problèmes juridiques liés aux collections publiques et aux biens patrimoniaux, quelle que soit la spécialité, et de dialoguer avec les juristes. Des approfondissements par spécialité et des rencontres avec des professionnels, sous forme de tables rondes, concluent le module. En 2007, quatre tables rondes ont été organisées autour des thèmes suivants : *Patrimoine et décentralisation*, *La circulation des biens culturels*, *La lutte contre le trafic illicite des biens culturels* et *La déontologie du métier de conservateur* (cf. annexe 16). La validation du module a porté sur une étude d'un cas juridique issu de l'environnement institutionnel du stage patrimonial de spécialité.

Le module *Économie du patrimoine* (20h30) a permis de sensibiliser les élèves à l'évolution des modes de financement de la protection, de la valorisation et de l'exploitation du patrimoine, en abordant en particulier l'articulation entre financement public et mécénat. Divers intervenants ont présenté des exemples français et étrangers : mécénat pour

le musée du Louvre et le musée de Grasse (Alpes Maritimes), rôle de la société civile à travers l'exemple des sociétés d'amis de musées, retombées économiques du tourisme patrimonial, problématiques de gestion du musée Guggenheim à Bilbao, diversité des financements de l'archéologie en France.

Les études de cas choisies comme validation de ce module par chaque élève dans le cadre de son stage patrimonial de spécialité ont montré l'évolution de ces problématiques au sein des institutions, touchant aussi bien la mise à disposition payante d'informations issues des archives, l'utilisation de chantiers des monuments historiques à usage de publicité, les retombées économiques attendues de la valorisation de sites et de l'activité éditoriale, etc.

Le module *Patrimoine et diffusion culturelle* s'est déroulé autour de divers axes :

Les séminaires pratiques relatifs à la diffusion culturelle *Exposition, édition, Internet/multimédia* (d'une trentaine d'heures environ chacun) donnent aux élèves les moyens d'apprendre à concevoir et à conduire en équipe un projet d'exposition (séminaire exposition), à élaborer le projet éditorial du catalogue (séminaire édition) et le cahier des charges d'un site Internet (séminaire Internet/multimédia) qui en assureront la médiation auprès du public. Compte tenu de l'importance croissante du médium Exposition et de ses diverses déclinaisons pour la valorisation du patrimoine, ce séminaire doit permettre aux futurs conservateurs de découvrir l'univers professionnel des spécialistes de la muséographie, des éditeurs, graphistes et imprimeurs, des webmasters et designers multimédia, en réalisant avec eux des produits culturels à la fois scientifiquement pertinents et répondant aux exigences contemporaines de communication et de médiation.

La préparation des élèves au montage de leur projet s'est effectuée de plusieurs manières : par la visite par exemple de l'exposition « Portraits publics, portraits privés », présentée aux Galeries Nationales du Grand Palais, sous la conduite de ses concepteurs et réalisateurs, par l'analyse personnelle, à l'aide de grilles de critères, de plusieurs expositions et des publications les accompagnant, par des enseignements fournissant à la fois les

principes d'élaboration de base et un pilotage personnalisé de chaque projet.

Six projets ont ainsi été réalisés par les élèves conservateurs, traitant de problématiques transversales :

- *Un objet se raconte : le peigne au fil de l'histoire.*
- *Bergers, bergères ! Analyse d'un mythe entre réalités culturelles et imaginaires collectifs.*
- *Le vin, de la terre à l'imaginaire (Produire, boire et rêver le vin).*
- *Les courtisanes ou le pouvoir des belles.*
- *Faute(s) de goût. Les enjeux du goût dans la création plastique au XXème siècle.*
- *Templiers. Un procès entre mythe et réalité.*

Par ailleurs, une action nouvelle avait été proposée au cours de l'année 2006, portant sur la dimension « *Egalité des chances* ». Dans le cadre de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances et en synergie avec le Réseau des écoles de service public, l'INP avait en effet proposé de donner une importance particulière, dans la formation initiale des conservateurs, à la sensibilisation aux exclusions culturelles et aux manières de valoriser le rôle du patrimoine dans la construction de l'identité. Cette action avait été particulièrement orientée en direction des jeunes socialement défavorisés et de ceux qui les encadrent (familles, animateurs de centres sociaux), publics ciblés comme étant les plus rarement atteints. La sensibilisation des élèves de la promotion Saint-John Perse s'est appuyée sur l'expérience précédente tout en renforçant certains angles d'approche :

- L'INP a d'abord souhaité développer chez ses élèves à la fois une réflexion et une information sur cette problématique : une sociologue, Nacira Guénif, a introduit et explicité certains concepts (immigration, intégration, discrimination) qui peuvent aider à définir tant les besoins que les actions. Une table ronde a également réuni, autour du préfet délégué pour l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis, des responsables de grandes écoles et des lycées expérimentaux engagés dans une démarche de soutien aux élèves en difficulté sociale (Ecole Polytechnique, Ecole Normale Supérieure Ulm, lycée Henri IV, lycée Auguste Blanqui de Saint-Ouen). Enfin, une grande variété de projets menés dans des institutions patrimoniales en direction des jeunes

socialement et culturellement défavorisés ont été présentés par des responsables d'institutions et par des élèves de la promotion Erik Satie ayant monté des actions exemplaires lors de leurs stages patrimoniaux de spécialité (2006).

- L'INP a ensuite demandé à chaque élève de conduire personnellement un projet, en direction d'un public jeune socialement défavorisé, dans le cadre de son stage patrimonial de spécialité (6 mois). Diverses observations ont pu être faites à cette occasion : le soutien des institutions d'accueil pour favoriser la mise en place de ces projets, un intérêt croissant des élèves pour cette thématique et une réelle inventivité de propositions sur l'ensemble de la promotion (cf. annexe 17).

- Le troisième temps a été celui de la présentation publique de cette action, tant pour mettre en valeur son caractère exemplaire que pour faire évoluer l'image des jeunes conservateurs auprès de certains responsables politiques ou administratifs. Une restitution des projets a eu lieu au cours des Entretiens territoriaux de Strasbourg, rencontre annuelle des responsables des collectivités territoriales, en décembre 2007.

Le module *Gestion des ressources humaines et management* (156h) s'est déroulé en deux phases, la première avant le départ en stage patrimonial de spécialité, la seconde au retour. Ce module a été modifié et renforcé pour permettre à la fois une sensibilisation aux orientations actuelles dans la gestion sociale des fonctions publiques (statuts, dialogue social, conduite du changement) et la compréhension des situations de terrain. La formation a proposé en alternance des présentations théoriques de contenu, des témoignages de professionnels et des séances d'études de cas reprenant les situations rencontrées par les élèves au cours de leurs stages. Une attention particulière a été accordée à la diversification statutaire et professionnelle des divers cas. Ainsi, ce module a comporté la présentation de la *fonction publique française* et des *différents corps de personnels d'Etat ou cadres d'emplois territoriaux* avec lesquels auront à travailler les futurs conservateurs ; elle a également traité des *grands problèmes d'actualité de la fonction publique* (en particulier la réforme de l'Etat, la

décentralisation, les nouvelles structures de coopération intercommunale et les établissements publics à caractère culturel). La seconde partie du module, au retour du stage de spécialité, s'est déroulée sous forme d'un séminaire destiné à exploiter et à mettre en perspective l'expérience acquise par les élèves dans ce domaine. Des rencontres avec des responsables d'établissement et de services ont permis d'aborder concrètement *la gestion des ressources humaines dans les services patrimoniaux*. Le séminaire a été clôturé par une table ronde consacrée à *L'avenir de la fonction publique*, animée par les deux coordonnatrices du module, avec la participation du directeur de l'INET. La validation orale a porté sur le traitement argumenté d'une problématique observée sur le terrain par les élèves lors de leur stage.

Un nouveau stage, axé sur le management et la préparation à la prise de fonctions (gestion du temps, gestion des conflits, conduite de réunions, etc.), a été proposé en collaboration entre l'INET et l'INP pour l'ensemble des élèves, tant de l'Etat que territoriaux. La première partie s'est déroulée en 2007.

En complément à cet enseignement de tronc commun, l'INET a organisé, en novembre 2007, à l'intention des élèves territoriaux, un stage d'une semaine centré sur l'élaboration du projet professionnel et la recherche d'emploi.

Une semaine consacrée à la *conservation préventive* a servi d'introduction au module *Conservation-restauration* qui se déroule en deuxième partie de formation. Les élèves conservateurs ont ainsi pu, avant leur départ en stage de spécialité, acquérir les bases nécessaires dans ce domaine à partir notamment d'une étude de cas *in situ*. Dans le cadre de la validation de cet enseignement, les élèves se sont vus confier une étude sur la conservation préventive du lieu où ils effectuaient leur stage de spécialité. Ces études ont fait l'objet, en janvier 2008, au retour du stage de spécialité, d'une séance commune avec les élèves restaurateurs de 2^e année.

Les enseignements spécifiques

Une attention particulière a été apportée à l'articulation entre enseignements spécifiques liés aux spécialités et enseignements communs, de manière à s'assurer de leur complémentarité.

Outre les contacts fréquents avec les inspections du ministère pour les évolutions à apporter aux enseignements, l'INP participe systématiquement, par le biais de la direction des études et des élèves concernés, aux journées d'étude organisées par le CNFPT sur certaines professions du patrimoine et leurs problématiques dans un environnement territorial : deux journées, l'une sur l'archéologie et l'autre sur l'inventaire, ont ainsi été suivies au cours de l'année 2007.

Numérisation de la documentation liée aux enseignements

Dans un souci combiné de protection de l'environnement et de rationalisation des tâches, il a été décidé que les nombreux documents illustrant ou accompagnant les enseignements seraient désormais accessibles en ligne et non plus distribués sous forme papier au début de chaque cours. Cette nouvelle procédure, qui a recueilli l'assentiment de tous, peut s'appliquer à la plus grosse part de la documentation pédagogique.

2. Les activités de recherche de la promotion Saint-John Perse

Parallèlement aux enseignements et aux stages prévus dans le cadre de la formation à l'INP, les élèves doivent poursuivre ou engager des travaux de recherche personnels. Cette activité de recherche, pour laquelle les élèves disposent de moments réservés, doit être continue tout au long de la formation.

Par ailleurs, l'INP a organisé en 2007 des visites de bibliothèques et de centres de documentation spécialisés afin d'en améliorer la connaissance et l'utilisation par les élèves conservateurs.

Le *stage patrimonial de spécialité* (cf. annexe 18) s'est déroulé de juin à novembre 2007. Ce stage a fait l'objet, comme à l'accoutumée, d'une concertation préalable avec les Inspections générales concernées du ministère de la culture. Une réunion préparatoire avec les chefs de stage, pour chacune des spécialités, a été le cadre d'échanges fructueux sur les programmes des stages. En outre, la direction des études a effectué systématiquement une visite auprès de chaque chef de stage et de chaque stagiaire sur son lieu de stage. Ces visites avaient un triple objectif :

- éclairer le chef de stage et l'aider à saisir mieux encore les exigences de l'INP pour les orientations du stage et les rendus des travaux
- dialoguer avec les stagiaires sur l'orientation et l'organisation de leurs tâches, professionnelles et scientifiques
- prendre pleinement la mesure de la diversité des terrains professionnels au sein desquels sont organisés les stages.

Outre les travaux scientifiques effectués dans le cadre du stage patrimonial de spécialité (inventaires de collections, dossiers d'œuvres, instruments de recherche, enquêtes de terrain dans le cadre de l'inventaire, études préalables au classement monuments historiques, zonage archéologique), la réalisation de travaux de recherche personnels a pris deux formes : poursuite de travaux universitaires de niveau master ou doctorat ou projet de rédaction d'un article scientifique prêt pour publication, destiné à être publié dans des revues spécialisées, par exemple dans *Patrimoines – Revue de l'Institut national du patrimoine*.

III. La formation permanente des conservateurs et professionnels du patrimoine

1. Les sessions et leur public

L'INP a organisé, pendant l'année 2007, 27 sessions de formation permanente, représentant 94 jours au total, qui ont réuni 742 personnes (cf. annexe 19), soit une augmentation sensible de la participation par rapport à 2006 (652 personnes concernées pour un nombre identique de sessions).

Si l'on met à part les séminaires à l'étranger (110 participants), la moyenne de la fréquentation s'établit à 23 participants par session.

15 séminaires se sont déroulés à Paris et en région parisienne, 9 ont été organisés en régions et 3 séminaires de 12 jours à l'étranger (2 sessions en Chine et 1 au Bangladesh). La durée moyenne des sessions en France a été de 3 jours.

a. Les professionnels du ministère de la culture et de ses établissements publics nationaux (270 stagiaires)

Si les agents de la DAPA restent, quantitativement, les plus représentés parmi les professionnels du ministère de la culture (99), leur fréquentation est en diminution par rapport à 2006 (150).

La baisse est sensible dans le domaine de l'inventaire et des monuments historiques. La programmation de 2007 en archéologie a été tout particulièrement importante avec le projet sur les Centres de conservation et d'études et la session sur *La documentation archéologique en France* ainsi que le séminaire sur *L'Art rupestre*.

Avec la décentralisation effective des services de l'Inventaire général, on a assisté en 2007 à une réduction de participation liée à l'adaptation nécessaire dans les services.

Les professionnels des monuments historiques se sont inscrits dans des sessions thématiques comme *L'Art rupestre* et *Du jardin ouvrier au jardin partagé*.

Les conservateurs des antiquités et objets d'art (CAOA) confirment leur fidélité aux sessions

Les conservateurs du patrimoine (ministère de la culture, autres ministères, collectivités territoriales), avec 202 participants, représentent cette année 32 % du public total des séminaires en France (au lieu de 42 % en 2006 avec 253 participants).

Les étrangers représentent cette année 110 personnes pour les sessions en Chine et au Bangladesh et 8 personnes en France, soit 15 % du public total (742 personnes).

Les participants relevant de la fonction publique territoriale ont atteint le nombre de 278 (65 conservateurs, 141 attachés, 66 attachés stagiaires relevant des ENACT et 6 personnes d'autres cadres d'emplois), en augmentation par rapport à 2006 (269 participants).

de formation de l'INP mais sont venus moins nombreux en 2007 (9) qu'en 2006 (21).

En ce qui concerne les musées, la participation des professionnels des musées nationaux demeure stable voire en légère augmentation (71 en 2007), principalement concentrée sur les thèmes suivants :

- *Chantier des collections*
- *L'inventaire et le récolement des collections de musées*
- *Prévention des sinistres et plans de sauvegarde des collections*
- *Le projet scientifique et culturel et la programmation muséographique*
- les sessions relatives à la *Conservation préventive*, dont *Un constat, des constats d'état ; Les réserves : pour une gestion optimale des collections ; Conservation et restauration des photographies*.

Si les archivistes s'inscrivent depuis des années à des sessions très variées, on peut souligner qu'ils ne sont venus qu'à 18 en 2007, donnant sans doute la préférence aux formations mises

en place par leur propre direction. Le séminaire *La pérennisation et la communication de l'information numérique* remporte néanmoins toujours un vif succès.

On doit, enfin, citer les autres directions du ministère de la culture, comme la DLL, le CNC,

b. Les professionnels territoriaux du patrimoine (278 stagiaires)

En 2007, les publics territoriaux sont en augmentation (278 au lieu de 269 en 2006).

Parmi eux, la participation des attachés territoriaux de conservation en formation initiale d'application dans les Ecoles nationales d'application des cadres territoriaux (ENACT d'Angers, de Dunkerque, de Montpellier et de Nancy) est en hausse sensible (de 37 en 2006 à 66 en 2007). Les ENACT les plus présentes sont toujours Nancy et Montpellier, qui adressent en formation à l'INP plus de 20 personnes par an, mais Angers (17) et Dunkerque (7) sont également en progression. Les participants, relevant essentiellement de la spécialité musées, recherchent à l'INP une

c. Les autres participants (76 stagiaires)

Les autres ministères, ainsi que les établissements publics qui en dépendent (ex : CNRS), continuent de manifester un intérêt régulier pour les sessions de l'INP.

La fréquentation est stable par rapport à 2006, avec 39 personnes.

d. Les professionnels étrangers (118 stagiaires)

Au Bangladesh, une vingtaine d'agents (23) des musées du Bangladesh – Musée National et musées relevant du Directeur de l'Archéologie – ont bénéficié du second volet d'une action de coopération conduite par l'INP, le Musée national des arts asiatiques - Guimet, le ministère des affaires étrangères et les partenaires bangladais.

les conseillers sectoriels des DRAC ainsi que quelques établissements publics du ministère qui ont envoyé 28 agents en formation à l'INP. On peut particulièrement mentionner ici le musée du Quai Branly.

professionnalisation dans les métiers du patrimoine. Ainsi, la moitié des inscrits suivent plutôt les formations concernant les pratiques et l'évolution des métiers comme *L'Inventaire et le récolement* et surtout *La conservation préventive*.

Parallèlement, la fréquentation des attachés territoriaux en poste continue de progresser. L'augmentation la plus nette s'observe dans les services « patrimoine et archives » des départements et des autres collectivités. Cette fréquentation progresse depuis 2004, avec une montée en puissance accompagnant la deuxième vague de décentralisation. Le public des attachés territoriaux atteint cette année le nombre de 141.

Les stagiaires appartenant au secteur privé (37 personnes) sont souvent des restaurateurs ou bénévoles de musées associatifs, mais aussi des salariés d'entreprises intéressés par des thèmes comme *Conservation préventive* ou *Conservation et restauration des photographies*. En outre, 15 personnes du secteur privé ont participé à la table ronde sur *Les musées de la Résistance et de la Déportation*.

La coopération avec l'Académie centrale des Beaux-Arts de Pékin et le ministère de la culture chinois (Bureau d'Etat du patrimoine) a conduit à organiser deux sessions, *l'Inventaire des monuments du territoire et les musées de sociétés et les muséums d'histoire naturelle : modernisation et développement local*, réunissant au total 87 professionnels chinois issus des milieux du patrimoine et représentatifs de l'ensemble du territoire chinois. Ces séminaires ont été

complétés par une *Académie d'été* organisée pour la première fois en France pour un groupe de 20 professionnels chinois de haut niveau, désignés par le Bureau d'Etat du patrimoine (cf. « Les coopérations internationales »). Pour ces rencontres, la traduction simultanée des

interventions a permis des échanges très fructueux.

Enfin, 8 professionnels européens du patrimoine ont participé à des sessions en France.

2. Les options pédagogiques

Les points forts du programme 2007 ont tout d'abord résidé dans les sessions « classiques » telles que les séminaires sur la *Gestion des collections des musées* et la *Conservation préventive*, et dans les séminaires *Estampes* réalisés en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France (4 séminaires en 2007 sur ces thèmes tant la demande est importante et la collaboration fructueuse). Il faut souligner la volonté constante de l'INP de faire appel à des professionnels de haut niveau, venus d'horizons

variés, ce qui ne permet pas, le plus souvent, de rééditer plusieurs fois dans l'année les mêmes sessions. De plus, la préférence donnée à l'alternance de séances théoriques et de travaux pratiques *in situ* peut conduire à restreindre le nombre de participants. C'est notamment le cas pour les travaux en laboratoire sur les documents photographiques ou sur les estampes, ou pour certains séminaires à l'étranger.

IV. Le centre de ressources documentaires

L'équipe du centre de ressources documentaires s'est consacrée en 2007 à la poursuite de ses missions.

Elle a notamment continué de travailler à l'élaboration du thésaurus. La première partie du récolement de la collection d'ouvrages, qui sera achevée en 2008, a été entreprise. Enfin, la

migration de la nouvelle version du logiciel documentaire Ex-Libris a été préparée.

Le centre a également reçu des professionnels étrangers ainsi que des stagiaires, et a représenté l'Institut dans différentes instances professionnelles patrimoniales.

1. Les acquisitions

Le centre de ressources documentaires a poursuivi sa politique d'acquisitions dont le choix s'est effectué, comme les années précédentes, en relation avec les intervenants des formations initiale et permanente.

810 monographies et dossiers pédagogiques sont ainsi venus enrichir les collections du centre.

Seize nouveaux titres ont été intégrés dans le fonds de périodiques, portant à 301 le nombre de titres proposés par le centre :

Paris Patrimoine : histoire de l'architecture et archéologie Rmn éditions

Actualités de la conservation, lettre professionnelle de la Bibliothèque nationale de France

Museums.ch, la revue suisse des musées (ICOM suisse)

European Maritime Heritage newsletter

En peu de mots

Culture Communication

Culture chiffres

Culture études

Culture méthodes

Culture prospective

La Lettre de la Fondation de l'automobile Marius Berliet

Muséologies, les cahiers d'études supérieures

L'esprit des lieux

La Lettre de la Fondation de la Résistance

U-Culture(s), revue culturelle annuelle de

l'Université de Bourgogne

2. La base de données - le catalogage et l'indexation

810 références ont été saisies dans la base qui comptait, au 31 décembre 2007, 18 164 notices dont 12 320 monographies, 3 109 articles et tirés à part, 2 178 documents

pédagogiques, 256 documents multimédia ainsi que l'enregistrement de la collection des 301 titres de périodiques.

3. Les consultations et demandes d'information

Le centre de ressources documentaires a reçu 757 visiteurs individuels, dont les élèves conservateurs des promotions Erik Satie et Saint-John Perse.

Les visiteurs extérieurs ont été essentiellement des étudiants (Ecole du Louvre, 3ème cycle universitaire), des personnes préparant le concours de recrutement des conservateurs et des professionnels de la culture (Etat et collectivités territoriales).

Leurs consultations ont majoritairement porté sur les thèmes suivants :

- la consultation des rapports de jury des concours de recrutement des conservateurs du patrimoine ;

- la conservation-restauration et la conservation préventive ;
- les publics ; la médiation culturelle ;
- la muséologie ;
- le patrimoine (notion de patrimoine ; les patrimoines monumental, naturel, industriel, archéologique notamment) ;
- la pratique de l'inventaire des biens culturels ;
- les périodiques et le panorama de presse.

Le centre de ressources documentaires a effectué 213 recherches « à la carte », dont 158 recherches pour différents services de l'INP.

4. La production documentaire

- Les dossiers pédagogiques

Le centre de ressources documentaires a élaboré, en 2007, 135 dossiers pour les enseignements de la formation initiale. L'un, consacré aux politiques culturelles en région et un autre, relatif à l'égalité des chances, ont bénéficié d'une diffusion auprès de professionnels du patrimoine et d'élus.

31 dossiers ont été réalisés pour les séminaires et tables-rondes de formation permanente. Le centre de ressources documentaires a été associé à la préparation des opérations internationales au Bangladesh (archéologues et professionnels du patrimoine bangladais) et en Chine (deux séminaires, l'un en direction de directeurs de musées, de monuments et de sites chinois, et l'autre, en direction de conservateurs et directeurs de musées chinois).

Les dossiers de formation initiale, convertis pour un grand nombre au format numérique, alimentent désormais la *Bibliothèque numérique* et sont accessibles aux élèves conservateurs sur le site de l'INP en accès réservé.

- Les *dossiers électroniques*

Les *dossiers électroniques* de la *Bibliothèque numérique* de l'INP sont des guides méthodologiques et des dossiers documentaires accessibles librement sur le site internet de l'INP. Trois dossiers ont été mis en ligne en 2007, qui ont été consultés et téléchargés par de nombreux internautes :

- *L'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur : l'INP s'engage avec ses élèves* (443 téléchargements en 2007) ;
- *La déontologie du métier de conservateur du patrimoine* (429 téléchargements en 2007) ;

- *Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental* (326 déchargements en 2007).

Le dossier *Création et rénovation du musée : du projet scientifique et culturel à l'étude de programmation muséographique*, mis en ligne en décembre 2006, a été téléchargé 2504 fois en 2007.

- Les bibliographies

Le centre de ressources documentaires réalise tous les ans une cinquantaine de bibliographies. Treize d'entre elles ont été mises en ligne en accès libre sur le site de l'INP (rubrique *Bibliographies en ligne*) :

- *La conservation préventive avec peu de moyens ;*
- *Environnement, manipulation, rangement des collections patrimoniales ;*
- *Les grands ensembles : connaissance et valorisation ;*
- *Jardins ouvriers, jardins familiaux, jardins partagés ;*
- *Les matériaux de construction : la terre et la brique ;*
- *Les musées de la Résistance et de la Déportation : les lieux de mémoire et les collections ;*
- *Les objets dans les monuments historiques : principes d'inventaire, de conservation préventive et de diffusion ;*
- *Les papiers peints : histoire et identification ; conservation préventive et restauration ;*

5. Les collaborations extérieures

Le centre de ressources documentaires a préparé plusieurs dossiers qui ont été présentés lors des *Journées européennes du patrimoine*. Il a également participé au *Salon du patrimoine*.

Par ailleurs, le centre de ressources documentaires a accueilli un groupe de professionnels des bibliothèques et de la documentation du réseau Archéo-Ile-de-France, et plusieurs groupes de conservateurs et professionnels de la culture français et étrangers (chinois, américains, notamment), en particulier à l'occasion des différentes manifestations organisées par l'INP. Une stagiaire italienne intéressée par les

- *Patrimoine écrit, sonore et visuel ;*
- *Le paysage littoral : politique nationale de la préservation du patrimoine ;*
- *La politique des publics dans les institutions patrimoniales ;*
- *Présentation et conservation des patrimoines maritimes et fluviaux : bateaux, vapeurs, musées maritimes ;*
- *Prévention des sinistres, plans de prévention, plans de sauvegarde.*

- Les panoramas de presse

Le centre de ressources documentaires réalise un panorama de presse hebdomadaire, accessible à tous les publics dans ses locaux, et diffusé dans l'ensemble des services de l'INP. Ces panoramas de presse concernent les thématiques privilégiées du centre, élargies à l'actualité culturelle nationale et internationale (expositions, séminaires et colloques).

D'un volume important (150 pages en moyenne), ces panoramas sont tout particulièrement consultés par les élèves conservateurs et le personnel de l'INP et intéressent un nombre croissant de visiteurs extérieurs.

problématiques patrimoniales et une stagiaire française qui se destine aux métiers de la restauration y ont également passé une semaine ainsi qu'une documentaliste appartenant au service des Monuments historiques du ministère de la Culture belge.

Enfin, la responsable du centre de ressources documentaires a participé au recrutement de douze documentalistes pour l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Les échanges avec la Mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la communication ainsi que ceux mis en place avec l'INHA ont été poursuivis.

B. Les élèves restaurateurs du patrimoine

I. Le concours d'entrée 2007

Le règlement du concours de l'année 2007 se trouve en annexe 20. Les épreuves de ce concours étaient identiques à celles de 2006. En particulier, parmi les épreuves d'admissibilité, l'épreuve d'histoire de l'art conserve la forme adoptée lors des précédents concours en un exercice d'analyse et de commentaire d'illustrations se rapportant à un thème. Cependant, le poids des coefficients a été légèrement modifié pour les épreuves d'admission : l'épreuve de copie d'œuvre est désormais affectée d'un coefficient 7 (précédemment coefficient 6), et l'épreuve orale voit son coefficient fixé à 5 (précédemment coefficient 6).

Des dérogations d'âge et/ou de diplôme, correspondant à des expériences ou à des situations spécifiques, ont été proposées par le conseil des études et accordées par le directeur de l'établissement, conformément aux

possibilités ouvertes par l'arrêté du 14 novembre 2002 modifié.

Les sept spécialités offertes par l'INP ont été ouvertes au concours 2007.

Un total de 20 lauréats pouvait être admis, avec un maximum de lauréats par spécialité fixé ainsi :

- . Arts du feu (métal, céramique, émail, verre) : 5,
- . Arts graphiques et livre : 4,
- . Arts textiles : 4,
- . Mobilier : 4,
- . Peinture (de chevalet, murale) : 4,
- . Photographie : 5,
- . Sculpture : 4.

Le jury, présidé par M. Jean-Marc Léri, conservateur général du patrimoine, directeur du musée Carnavalet, était composé de 7 membres et associait des personnalités extérieures à l'établissement et des enseignants restaurateurs de l'INP (cf. annexe 21).

Principales données statistiques du concours 2007

	Inscrits	Présents*	Admissibles	Lauréats
Arts du feu	20	16	5	5
Arts graphiques et livre	34	25	7	4
Arts textiles	8	6	1	1
Mobilier	8	8	3	3
Peinture	62	54	18	4
Photographie	3	1	0	0
Sculpture	20	16	4	3
TOTAL	155	126	38	20

* présents à l'ensemble des épreuves

En septembre 2007, les 20 lauréats du concours 2007 ont intégré le département des restaurateurs en 1^{ère} année, pour une scolarité sur 5 ans. Il est à souligner qu'aucun lauréat n'a

été admis dans la spécialité « Photographie », et un seul en « Arts textiles ».

Le « *Rapport du jury 2007* » de ce concours a été publié par l'INP en septembre 2007.

II. La scolarité

1. Les données quantitatives

Entre janvier et juillet 2007, 77 élèves ont suivi la formation dispensée par le département des restaurateurs. L'effectif des quatre promotions se répartissait de la façon suivante : 18 élèves en 1^{ère} année, 20 en 2^{ème} année, 17 en 3^{ème} année et 22 en 4^{ème} année. En 2006, pour la même période considérée, 3 élèves de plus étaient alors en formation à l'INP.

De septembre à décembre 2007, l'effectif total des quatre promotions s'élevait à 75 élèves : 20 élèves en 1^{ère} année, 18 en 2^{ème} année, 20 en 3^{ème} année et 18 en 4^{ème} année (cf. annexe 22).

2. Les enseignements

Depuis septembre 2005, la scolarité des élèves restaurateurs de l'INP est passée de 4 à 5 ans. Le diplôme délivré à l'issue de cette formation confère désormais le grade de Master (arrêté du 26 décembre 2005 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine, annexe 23).

En 2007, la mise en place de la scolarité à 5 ans s'est poursuivie, faisant cohabiter les deux cursus. Ainsi, de janvier à juin 2007, deux promotions ont poursuivi leur scolarité sur le cursus à 4 ans et deux autres étaient engagées dans celui à 5 ans. Depuis septembre 2007, 3 promotions sont dorénavant engagées dans le cursus à 5 ans. Seuls les actuels élèves entrés en 4^{ème} année en septembre 2007 sont encore dans le cursus à 4 ans. À compter de septembre 2008, toutes les promotions d'élèves restaurateurs seront positionnées dans le nouveau cursus à 5 ans.

La réforme des enseignements s'est donc poursuivie conformément aux dispositions contenues dans le *Guide de l'élève 2007-2008* de la scolarité à 5 ans. La réflexion menée avec les responsables de spécialité a ainsi permis de poursuivre la refonte des contenus pédagogiques du cursus et l'étalement des enseignements sur 5 années.

En juillet 2007, l'ensemble des élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années ont été admis en année supérieure, à l'exception de trois élèves appelés à effectuer des épreuves de rattrapage en septembre 2007. À l'issue de la session de rattrapage, les 3 élèves concernés ont obtenu les notes requises pour poursuivre leur scolarité au sein de l'établissement. Une élève admise en 2^{ème} année d'études a choisi de quitter l'établissement à l'automne 2007, consciente de ses difficultés en pratique de la restauration.

Le *Guide de l'élève* édité en français (papier et version électronique sur le site de l'INP) et en anglais (cédérom et version électronique sur le site de l'INP) outre la description de l'organisation générale des cours, détaille les fiches ECTS (ECTS : European Credit Transfer System) en application de la réforme européenne de l'enseignement supérieur (processus de Bologne 1999). Il a également été adressé aux principaux partenaires européens de l'INP ainsi qu'à l'ensemble des 150 intervenants qui participent aux enseignements de la formation initiale entre septembre 2007 et juin 2008.

Comme chaque année, le *séminaire commun* aux élèves restaurateurs et élèves conservateurs s'est tenu en janvier et mai 2007, autour de plusieurs rencontres : conservation préventive, constat d'état, valorisation et communication des projets de conservation-restauration, la chaîne opératoire en conservation-restauration.

Dans le cadre du cursus à 5 ans, un *projet de recherche expérimentale* a été introduit pour les élèves de 2^{ème} année sous la conduite du laboratoire de l'INP. Les thèmes traités étaient les suivants :

- *L'action de l'EDTA sur les différents composés du fer*
- *Évaluation des méthodes de dessalement*
- *Protocole expérimental pour la caractérisation des vernis en mobilier et en photographie*
- *Nettoyage aqueux des textiles : tests concernant l'efficacité de quatre agents de surface employés dans le lavage des textiles historiques*
- *Évaluation de l'effet des solvants sur la stabilité dimensionnelle des œuvres.*

La scolarité fait, par ailleurs, une place plus importante aux chantiers-école, et ce, dès la première année du cursus d'études. Au total, de janvier à juillet 2007, 9 chantiers-école ont été organisés pour une durée totale de plus de 16 semaines d'interventions, hors les murs du site de Saint Denis.

La totalité des élèves de 1^{ère} année a participé fin juin 2007 à un *chantier de conservation préventive organisé au musée municipal de Lourmarin* (Vaucluse). Ce stage d'une semaine était encadré par le directeur adjoint des études et la responsable de la régie des œuvres. Il a été suivi d'une semaine de compte-rendu écrit des élèves afin de donner lieu à la réalisation d'un CD-rom permettant de présenter les travaux et résultats de ce chantier.

Les élèves de 2^{ème} année dans les spécialités « Sculpture », « Arts du Feu » et « Mobilier » se sont rendus au *Musée archéologique de Rabat* pour un *chantier de conservation préventive*. Au total, ce sont 6 élèves, issus de 3 spécialités différentes, et encadrés par le directeur adjoint des études qui ont participé à ce chantier de 2 semaines. Ce projet, mis en œuvre en collaboration avec le ministère de la culture du Royaume du Maroc et avec le concours de l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP), s'est déroulé du 8 au 21 avril 2007.

Autre chantier dans un cadre international, 4 élèves de 2^{ème} année de la spécialité « Arts textiles », encadrées par leur responsable de spécialité, se sont rendues à *l'Institut français de l'archéologie orientale (IFAO), au Caire*. Pendant 2 semaines, entre le 11 et le 22 juin 2007, a ainsi été engagée la restauration de lincesuls fatimides récemment mis au jour.

Par ailleurs, 6 élèves de 1^{ère} année et de 2^{ème} années de la spécialité « Peinture » ont poursuivi, en 2007, le chantier-école de restauration des peintures murales du XVI^e siècle dans la « Salle de Diane » du *château d'Ancy-le-Franc (Yonne)*, débuté en juillet 2006. Réalisé en partenariat avec la société Paris-Investir, propriétaire du château, et la Conservation régionale des monuments historiques de Bourgogne, ce chantier s'est déroulé sur 3 semaines, du 9 au 27 juillet 2007.

En juin 2007, le *Château de Maintenon (Eure et Loir)* a accueilli pour la première fois les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années de la spécialité « Arts graphiques et livre », pour un chantier de 2 semaines, consacré à la restauration de papiers peints.

Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années des spécialités « Mobilier » et « Arts textiles », soit au total 10 élèves, sont également intervenus au sein du *Château de Compiègne* sur plusieurs journées, au cours de l'année 2007. Les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années de la spécialité « Photographie » ont quant à eux mené un chantier de restauration d'une semaine au sein du *Musée Rodin*, entre le 18 et le 22 juin 2007. Sept élèves de la spécialité « Sculpture » se sont rendus pendant 4 semaines au *Musée d'Amiens* pour poursuivre, dans le cadre d'un chantier-école, la restauration d'une statue de plein air « Angélique et Médor » du sculpteur Nicolas-Sébastien Adam (1705-1778). Enfin, les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} années de la spécialité « Arts du Feu » se sont rendus au cimetière du Père Lachaise entre février et mars 2007 pour plusieurs séances de travail sur le tombeau de Jean-Joseph Carriès, artiste de l'art nouveau.

En 2007, du fait du passage du cursus à 5 ans, aucun *stage en France* n'a été organisé, les stages en France se déroulant désormais en 3^{ème} année d'études et non plus en 2^{ème} année comme auparavant.

Les *stages à l'étranger*, d'une durée de trois mois dans le cursus à 4 ans, se déroulent à la fin de la troisième année de mai à juillet. Dans le nouveau cursus à 5 ans, ces stages passeront à 6 mois, de janvier à juin, et concerneront les élèves de 4^{ème} année. Ces stages se déroulent

généralement dans les ateliers de restauration de grands musées. En 2007, les 17 élèves concernés ont effectué leur stage dans 9 pays différents : Allemagne, Autriche, Belgique, Etats-Unis, Italie, Malte, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède (cf. annexe 24). La majorité des stages se déroulent en Europe.

Ces stages ont été partiellement financés par le programme européen LEONARDO (10 stages sur 17 en 2007 contre seulement 8 stages sur 22 en 2006).

Le stage à l'étranger est destiné à élargir l'horizon de l'élève, futur professionnel de la restauration, en lui faisant découvrir d'autres méthodes de travail et de nouvelles approches du patrimoine. Ce stage doit l'inciter à nouer des liens avec des institutions et restaurateurs étrangers, contacts qui pourront être utiles, par la suite, pour élaborer des projets communs et élargir ses perspectives d'insertion professionnelle.

Chaque élève est tenu d'établir un rapport de fin de stage. Ce rapport est validé par le responsable de la spécialité concernée et par la direction des études. Cette validation est prise en compte pour le passage de l'élève en année

3. La dernière année et le jury de diplôme

Les soutenances publiques des travaux de diplôme se sont déroulées entre le 25 septembre et 5 octobre 2007. Elles se sont tenues à l'INP, Auditorium Colbert, à Paris.

La dernière année d'études est entièrement consacrée aux travaux de recherche et de restauration sur une œuvre, un objet ou une série d'œuvres, et se déroule sous l'encadrement de trois rapporteurs : un restaurateur pour la partie pratique, un scientifique pour la partie technico-scientifique et le conservateur responsable de l'œuvre pour la partie historique. Ces travaux doivent conduire l'élève au diplôme de restaurateur du patrimoine (grade de master). La liste des sujets de diplôme pour l'année 2007 figure en annexe 26.

Le jury 2007 était présidé pour la deuxième année consécutive par Christiane Naffah,

supérieure. Chaque rapport est ensuite conservé par le service de la documentation des œuvres. Un exemplaire est également envoyé par la direction des études au chef de stage.

Par ailleurs, en 2007, l'INP a obtenu, pour la deuxième fois consécutive, la charte ERASMUS permettant d'instaurer des échanges bilatéraux entre enseignants et élèves de l'INP et d'autres institutions équivalentes au niveau européen. A cette occasion, un enseignant de la spécialité « Photographie » s'est rendu en juillet 2007 à la Staatliche Akademie der Bildenden Künste de Stuttgart pour animer un cours portant sur la restauration des daguerréotypes. Cette première initiative dans le cadre de la charte ERASMUS de l'INP a donné lieu à la signature d'un accord bilatéral entre l'établissement d'accueil et l'INP.

Enfin, 4 *stagiaires étrangers* de 4 pays différents (République de Chine populaire, Espagne, Slovaquie et Serbie) ont été reçus en 2007 au département des restaurateurs pour des stages de trois à quatre mois (cf. annexe 25).

conservatrice générale du patrimoine, directrice du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF). Il comprenait, en outre, un conservateur en chef du patrimoine, Jacques Philippon, trois restaurateurs, Friedmann Hellwig, Silvia Brunetti et Alain Roche, et un ingénieur de recherche, Véronique Vergès-Belmin (cf. annexe 27).

Les soutenances de diplôme ont abouti à des résultats très satisfaisants : sur une promotion de 22 élèves, 21 ont été diplômés, 3 ont été reçus avec la mention « Très bien avec félicitations du jury ». 10 d'entre eux ont obtenu la mention « Très Bien ». Globalement, le jury a souligné la grande qualité des travaux des élèves. Une élève de la spécialité « Arts graphiques et livre » n'a pas obtenu son diplôme.

La liste des diplômés 2007 est présentée en annexe 28.

4. Les collaborations extérieures

L'INP a poursuivi en 2007 ses nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, par convention entre l'INP et l'Ecole du Louvre, des élèves restaurateurs (6 élèves pour l'année scolaire 2006-2007, 3 élèves pour l'année scolaire 2007-2008) ont pu suivre les cours du soir « Rachel Boyer » d'histoire générale de l'art.

Par ailleurs, les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} années de la spécialité « Arts graphiques et livre » (6 élèves au total) ont été accueillis, entre janvier et mars 2007, au sein de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA) et de l'Ecole nationale des Chartes pour y suivre des cours d'histoire de l'art spécifiques à leur spécialité.

Le renouvellement de la convention avec l'Ecole nationale des Chartes a, par ailleurs, conduit à l'accueil en mai 2007, sur le site de Saint Denis, d'une quarantaine d'élèves chartistes, au sein des ateliers et du laboratoire de l'INP pour 3 journées de travail.

La convention avec l'Université de Paris I (master de conservation-restauration des biens culturels) a par ailleurs été reconduite pour l'année scolaire 2006-2007 puis l'année 2007-2008 ; elle s'articule autour de l'organisation de cours communs entre élèves restaurateurs de l'INP et étudiants de l'université. Ces enseignements ont concerné environ 380h pour l'année scolaire 2006/2007.

La Bibliothèque nationale de France a accueilli 3 élèves pour l'année scolaire 2006-2007 et 3 nouveaux élèves à compter de septembre 2007. Ces élèves, issus de la spécialité « Arts graphiques et livre », y ont suivi un stage de formation aux techniques anciennes de reliure, dans l'unité de formation du Centre technique de la Bibliothèque nationale de France de Bussy-Saint-Georges, à raison d'une journée tous les 15 jours. Cette collaboration doit se poursuivre en 2008.

III. La formation permanente des restaurateurs

L'année 2007 a vu la poursuite des sessions de formation permanente selon trois axes :

- formation complémentaire pour les candidats à l'habilitation des musées de France ;
- formation permanente à destination des restaurateurs professionnels ;
- formations spécifiques destinées aux institutions.

1. La formation complémentaire pour les candidats à l'habilitation des musées de France

Comme suite à la loi de 2002 relative aux musées de France, l'INP a mis en place, à la demande de la direction des musées de France, la formation complémentaire prévue par la procédure d'habilitation de professionnels non diplômés à intervenir sur les œuvres des musées de France.

La formation est organisée en cycles comprenant des modules de 2 ou 3 jours, échelonnés sur 6 mois. Un cycle compte ainsi une vingtaine de jours de formation avec une vingtaine d'intervenants.

La mise en place de la formation se fait après examen et avis de la commission d'habilitation sur les dossiers des candidats. Les modules de formation portent sur *la déontologie, le dossier de restauration, les matériaux (chimie minérale et organique), la physique des matériaux de restauration, la dégradation et les facteurs d'altération des matériaux.*

2. La formation permanente à destination des restaurateurs professionnels

Les stages de formation de 2 à 3 jours s'adressant aux restaurateurs en activité visent à leur présenter de nouvelles méthodes de travail ou des procédés nouveaux et à leur permettre d'actualiser leurs connaissances et leurs compétences. En 2007, 11 stages de formation se sont déroulés sur 28 jours et ont accueilli 119 stagiaires et 22 intervenants.

En outre, deux tables rondes ont été organisées cette année. Les thèmes abordés portaient sur « *Les études préalables dans le cadre des*

A celles-ci, s'est ajouté un cycle de formation destiné aux restaurateurs et personnels de musées, musées à section scientifique et musées d'histoire naturelle.

Au total, 81 jours de formation pour 205 participants ont été organisés en 2007.

Le quatrième cycle, initié en 2006 et regroupant 12 candidats, s'est poursuivi de janvier à mai 2007 (14 jours de formation). Après examen de leur nouveau dossier de restauration, la commission d'habilitation a habilité 11 d'entre eux.

Le cinquième cycle de formation a débuté en octobre 2007 avec 7 nouveaux candidats qui ont déjà suivi les 3 premiers modules (7 jours de formation).

Sur cette procédure, le Conseil scientifique de l'INP a appelé l'attention sur les risques qu'il y aurait à continuer à admettre des professionnels par cette voie qui a permis à la fin 2007 d'habilitier au total 41 professionnels, alors même que les débouchés professionnels sont déjà très réduits pour les diplômés, français et européens.

appels d'offres » et sur « *Les œuvres en mouvement : la restauration des automates, horloges, pendules et instruments scientifiques* ». Ces tables rondes ont réuni durant 4 jours 48 participants et 30 intervenants.

Ces stages et tables-rondes ont représenté 32 jours de formation et ont accueilli 167 participants (cf. annexe 29), l'enseignement ayant été assuré par 52 intervenants.

3. Les formations spécifiques destinées aux institutions

L'année 2007 a permis de répondre aux besoins spécifiques de la Cinémathèque française en lui proposant une formation de 5 jours sur « *La conservation-restauration des documents graphiques : dessins, gravures,*

affiches... ». Les deux premières journées de cette formation se sont déroulées les 7 et 17 décembre, les 3 autres jours de formation étant programmés en janvier et février 2008.

4. La formation « Naturalia »

Dans le cadre des travaux de la commission scientifique mise en place par la Direction des musées de France (DMF), suite à la promulgation de la loi relative aux musées de France du 4 janvier 2002, l'INP a assuré en concertation avec l'OCIM (Office de coopération et d'information muséographiques) la mission de conception et d'organisation d'un cycle de formation en matière de conservation et de restauration sur les « Naturalia ». Cette formation s'adresse aux restaurateurs de collections d'histoire naturelle ainsi qu'aux personnels des musées nationaux, des muséums d'histoire naturelle et des autres musées détenant des collections de sciences naturelles.

Les objectifs de cette nouvelle formation sont, d'une part, l'introduction à la déontologie de la restauration des biens culturels et plus particulièrement de la restauration des

« Naturalia » (collections d'histoire naturelle), et d'autre part, une mise à jour des connaissances physico-chimiques requises pour l'exercice professionnel.

La formation est organisée en 5 modules, échelonnés sur 6 mois, pour un total de 25 jours avec une trentaine d'intervenants. Les modules de formation portent sur :

- *le cadre juridique et déontologique des interventions,*
- *le rapport d'intervention,*
- *les matériaux (chimie minérale et organique),*
- *la physique des matériaux de restauration,*
- *la dégradation et les facteurs d'altération des matériaux.*

Cette formation « Naturalia », suivie par 15 candidats, a débuté en mars et s'est terminée en octobre 2007. Les 2 candidats à l'habilitation des musées de France ont été habilités.

IV. La bibliothèque

En 2007, les activités menées par la bibliothèque ont été intenses, les échanges importants et la fréquentation en hausse. Cette progression s'est réalisée en dépit de difficultés en termes d'effectifs, le poste d'agent d'accueil

1. la base de données et les acquisitions

L'enrichissement qualitatif et quantitatif du catalogue en ligne s'est poursuivi. Au cours de l'année, la base s'est accrue de 1806 nouvelles notices, ce qui portait le total des références bibliographiques à 47 680 la fin de l'année. Cela représentait 23 301 monographies, 825 mémoires ou thèses, 251 documents multimédias, 496 titres de périodiques (dont 196 collections vivantes), 12 690 articles, 1 146 numéros spéciaux, 164 documents électroniques et 8 800 extraits de monographies.

Cet enrichissement tient, d'une part, aux nouvelles acquisitions, qui ont représenté 820 documents obtenus par achats ou dons, mais aussi à la reprise de l'indexation d'articles qui avait cessé depuis quelques années. Le rattrapage a porté en priorité sur le signalement des publications des enseignants du département.

En termes d'acquisitions de périodiques, un don important a été reçu d'un laboratoire pharmaceutique : 35 ans d'une revue scientifique intéressante dans le cadre des analyses du laboratoire, le *Journal of chromatography*. De nouveaux abonnements ont également été souscrits : *Journal of film preservation* ; *Gazette du laboratoire de conservation-restauration* ; *Grande Galerie*.

Le paysage éditorial se transforme : les revues s'appuient de plus en plus sur Internet pour mettre en valeur leur contenu. Nos notices de périodiques ont donc été systématiquement enrichies des URL pointant vers les sites des éditeurs qui fournissent sommaires, résumés, voire articles en texte intégral. Enfin, de nouveaux titres sont apparus, les périodiques électroniques, qui n'ont d'existence que sur

et de magasinage n'ayant pu être pourvu de façon satisfaisante dans le cadre des mutations du personnel.

internet : 22 titres présentant un intérêt dans le domaine de la restauration ont été identifiés et signalés dans le catalogue.

Les activités de consolidation et de sécurisation des collections se sont poursuivies de façon intensive (acquisition de nouveaux chariots et marchepieds).

Du côté des monographies, l'équipement en codes-barres magnétiques a concerné près de 10 000 documents dans l'année. Cette opération ne se limite pas à un simple ré-étiquetage mais, impliquant la manipulation de chaque document, elle constitue l'occasion de procéder à une vérification complète. Les notices sont systématiquement corrigées ou complétées en tant que de besoin. L'état physique des documents est également pris en compte : des centaines de documents ont été couverts ou réparés. Ce travail a permis de retrouver des documents mal classés, mais aussi de poursuivre le désherbage de titres obsolètes ou d'exemplaires multiples. En concertation avec les enseignants, quelques ouvrages anciens présentant des altérations intéressantes d'un point de vue pédagogique ont été confiés à l'atelier Arts graphiques où ils sont en cours de restauration.

Dans une perspective de clarification du repérage spatial, les périodiques en consultation directe ont été réorganisés par ordre alphabétique de titres. Une signalétique a été mise en place et une fiche descriptive complète de chaque revue figure désormais sur les volets des présentoirs. En magasin, le reconditionnement de la collection de périodiques dans des boîtes d'archives solides a bien progressé (1 000 boîtes).

2. Les consultations

La fréquentation a poursuivi sa hausse, avec plus de 2600 visiteurs (+8,8 %). Parmi ceux-ci, près de 900 utilisateurs extérieurs sont venus effectuer des recherches sur place, en particulier les candidats au concours, les étudiants du master de conservation-restauration des biens culturels de Paris 1, des

écoles de Condé, d'Avignon, de Tours ou de Belgique, ainsi que des professionnels. Indépendamment de la consultation des documents en accès direct qui s'est accrue avec l'extension de la collection d'usuels, 8300 documents provenant des magasins ont été fournis pour consultation ou prêt.

3. Le développement des activités

Le programme de numérisation des mémoires de fin d'études des élèves restaurateurs, qui avait débuté en 2006, a pris de l'ampleur : à la fin 2007, 163 titres étaient consultables en texte intégral dans la *Bibliothèque numérique* du site internet de l'INP, dans laquelle sont également mis à disposition du public les *dossiers électroniques* du centre de ressources documentaires. Les dernières promotions fournissent désormais leurs mémoires sur CD-rom. La consultation en ligne est réservée aux professionnels et s'effectue sur identification. Elèves et anciens élèves sont particulièrement heureux de ce service, qui permet également de répondre rapidement à l'intérêt de professionnels étrangers.

Des séances d'information et des cours ont permis d'initier les élèves à l'utilisation du catalogue en ligne, aux instruments de recherche bibliographiques, aux archives ouvertes, aux bases de données images, etc.

La bibliothèque a poursuivi sa contribution aux activités de la formation permanente par l'élaboration de bibliographies : 16 d'entre elles ont été mises en ligne sur le site internet de l'INP (rubrique *Bibliographies en ligne*). Un cours de recherche bibliographique a été intégré dans la formation destinée aux restaurateurs de « naturalia ».

4. Les collaborations extérieures

La coopération avec diverses bibliothèques spécialisées s'est intensifiée en 2007. Des prêts entre bibliothèques obtenus d'universités françaises, allemandes ou chinoises ont permis aux élèves de 4^{ème} année d'étayer leurs mémoires d'informations précises et inédites provenant de thèses. Grâce aux services de l'INIST, des articles scientifiques spécialisés, demandés par le laboratoire ou les élèves, ont été fournis très rapidement.

Une importante mise à jour a été effectuée dans le catalogue collectif du SUDOC où la bibliothèque signale près de 200 titres de périodiques et leur état de collection. Cette participation accroît la visibilité d'abonnements spécialisés que peu de bibliothèques possèdent.

Les échanges privilégiés avec l'ICCROM, l'IRPA, l'Ecole supérieure des Beaux-arts de Tours se sont maintenus. Organisées par la direction des études, des rencontres ont eu lieu avec les services de documentation des principaux laboratoires de recherches, C2RMF, CRCC et LRMH. La responsable de la bibliothèque a également rencontré ses homologues de l'ICOM et de l'ICOMOS.

La Haute Ecole d'arts appliqués ARC de La Chaux de Fonds, en Suisse, a adressé l'ensemble de ses mémoires de fin d'études sous forme numérique, ce qui permet d'envisager avec optimisme pour 2008 d'autres partenariats.

V. La documentation et la régie des oeuvres

1. La documentation des œuvres

Comme auparavant, l'activité de ce secteur se répartit entre l'appui pédagogique aux élèves restaurateurs, notamment ceux qui accomplissent leur travail de diplôme, la documentation des œuvres relative à l'activité des ateliers de restauration, et un soutien à l'activité éditoriale de l'INP.

Actions pédagogiques

- Conseils de présentation et d'orientation, aux 22 élèves qui ont présenté leur diplôme en 2007 ;
- Intervention dans le cadre du séminaire « *Insertion dans la vie active* » destiné aux élèves en dernière année sur le thème « *Pourquoi, où et comment publier ?* »
- Cours sur les techniques de documentation à l'intention des élèves de 2^{ème} année, avec la responsable de la bibliothèque, pour l'usage des ressources en ligne et de la bibliothèque.

Base de données « Œuvres »

Installée en 2002 à partir du logiciel Ex-libris de la société CADIC, elle permet de conserver et de faciliter l'accès aux travaux des élèves réalisés sur des œuvres entrées au département : mémoires de diplôme et rapports de restauration. Chaque année sont ainsi indexés les rapports établis au cours de la scolarité et les mémoires de diplôme, qui s'élèvent à 150 pour les années 2006 – 2007. Actuellement la base propose 2 352 notices (1 897 en avril 2007) qui fournissent les éléments-clés des travaux réalisés au département et consultables en ce lieu.

Ce chiffre est en réalité inférieur au nombre de dossiers conservés depuis 1983 car le traitement informatisé des dossiers se fait d'une manière rétrospective.

Production documentaire des ateliers

Jusqu'à une date récente, ces travaux étaient restitués sous la forme d'un mémoire papier, accompagné de diapositives dont le nombre était très variable (quelques visuels pour un rapport, dans la limite d'une vingtaine, mais jusqu'à 700 pour un mémoire). Ces visuels sont déposés et consultables à la documentation des œuvres.

Le passage à la photographie numérique en 2006 a sensiblement modifié les habitudes de travail des élèves, qui utilisent de plus en plus fréquemment leur propre matériel, avec pour effet immédiat un accroissement de la masse documentaire et une disparité des formats. Désormais, les rapports de restauration et les mémoires de fin d'étude sont restitués sous la forme de CD-rom. Face à cette situation nouvelle qui pose notamment le problème de la pérennisation de l'information numérique, la documentation des œuvres s'attache à réaffirmer son rôle de régulateur de la production des ateliers en mettant au point une procédure globale, au sein du département, qui vise à normaliser le rendu des travaux afin d'en optimiser la recherche. Il s'agit à terme de consolider l'efficacité de la base de données afin d'en faire un véritable outil de communication interne.

Le service de la documentation des œuvres conserve également les rapports de stages des élèves ainsi que la documentation sur les chantiers-école réalisés en France et à l'étranger. Les rapports d'analyses effectués par le laboratoire ou à l'extérieur, sur les œuvres faisant l'objet de diplômes, y sont également conservés et consultables.

2. La régie des œuvres

L'activité du régisseur des œuvres se répartit entre la gestion des mouvements d'œuvres et la conservation préventive.

Le nombre d'œuvres et objets d'art nouvellement confiés à l'INP au cours de l'année 2007 a été de 151. On a retrouvé le niveau des années précédentes (147 œuvres en 2005) après la forte hausse de 2006 (239 œuvres). La volonté de mener à terme les travaux entrepris sur les œuvres et objets, et de restituer aux institutions, dans des délais plus courts, les œuvres confiées, a été confirmée. Ainsi, 162 œuvres ont été restituées à leurs propriétaires en 2007.

A la fin de l'année 2007, le nombre d'œuvres présentes dans les locaux était de 519 (531 à la fin de l'année 2006).

De nombreux convoiements ont été organisés, d'une part, afin de faire venir les œuvres choisies par les responsables d'atelier pour leurs enseignements, d'autre part, pour rendre aux institutions les œuvres et les objets dont la restauration était achevée. Ces transports ont, dans la plupart des cas, été assurés par la responsable de la régie : comme les années précédentes, plus de la moitié des transports d'œuvres entre l'INP et les établissements prêteurs ont été assurés par la régie, de même que la totalité des transports d'œuvres ou objets vers les laboratoires d'analyse du ministère de la Culture (C2RMF et CRCC).

Le service a également poursuivi l'important travail de saisie sur la base œuvres du logiciel documentaire.

Concernant les activités autour de la conservation préventive, la régie assure un rôle de formation, grâce notamment à un enseignement sur le transport et les matériaux de conservation, et de conseil en conservation préventive auprès des élèves. Le régisseur des œuvres contribue également à l'encadrement du chantier-école de conservation préventive qui concerne l'ensemble des élèves de 1^{ère} année et pour lequel il réalise, en collaboration avec le service informatique, un rapport remis sous la forme d'un CD-rom aux différents partenaires. Cette année, ce chantier-école a été organisé au musée Philippe de Girard de Lourmarin, et, pour la première fois, avec le concours de la Direction des Musées de France et du Centre interrégional de conservation et restauration du patrimoine (Marseille).

Par ailleurs, le suivi des conditions de conservation des œuvres confiées au sein même des bâtiments de l'INP est essentiel. Ainsi le système de mesure des conditions thermo-hygrométriques dans les ateliers a été changé en octobre 2007, afin d'améliorer le suivi et la réactivité en cas de problème.

Enfin, la régie des œuvres a été associée au concours de l'année 2007 pour la préparation des épreuves d'admissibilité ainsi que pour le transport et la manipulation des œuvres lors de l'épreuve d'admission.

VI. Le laboratoire

L'année 2006 avait été marquée par le départ de 2 des 4 agents du laboratoire. Compte tenu des délais de recrutement, l'équipe scientifique ne s'est trouvée à nouveau complète qu'au début de l'année 2007.

Un jeune chimiste, titulaire d'un DESS, et spécialisé en chimies analytique et aromatique, a été chargé de reprendre les analyses de

composés organiques (liants, vernis, adhésifs...) par spectrométrie de masse couplée à la chromatographie. Une assistante-ingénieure a également rejoint le laboratoire pour assister la responsable du laboratoire dans l'étude des matériaux inorganiques.

1. Les études de cas

En 2007, 205 objets (220 en 2006) ont été photographiés au laboratoire, 33 ont été radiographiés et 12 œuvres ont été examinées au moyen de la nouvelle caméra de réflectographie infrarouge.

Ces études ont donné lieu à 7 360 captures photographiques numériques, dont la répartition est la suivante (annexe 30) : spécialité « Arts du feu », 9,3 % ; « Arts graphiques » 35,6 % ; « Arts textiles » 9,8 % ; « Mobilier » 5,9 % ; « Peinture » 7,8 % ; « Photographie » 23,4 % et « Sculpture » 8,3 %. Les œuvres traitées dans les spécialités « Arts graphiques et livre » et « Photographie » sont souvent multiples (séries, albums) ce qui explique leur prééminence en nombre de clichés.

Bien que pendant cette période la section physico-chimie du laboratoire ait été en cours de réorganisation, il a été possible au laboratoire – en particulier par l'appoint d'une analyste vacataire – de répondre aux nombreuses demandes présentées par les spécialités. En effet, 22 élèves ont préparé leur mémoire de diplôme au cours de cette année. Cinquante et une études ont été menées à leur terme, soit 20 % de plus que l'année précédente. Elles représentent 164 prélèvements (+ 1,2 %) et 446 analyses (+ 8,5 %). Le ratio d'analyse par élève a été de 5,65 et a augmenté de plus de 16 % (79 élèves au total).

L'activité du laboratoire d'analyse s'est donc accrue, une donnée à mettre en lien avec le nombre plus élevé d'élèves en année finale - 90,6 % des études ont été réalisées pour des

mémoires de diplôme (2^{ème} année, 1,8 % ; 3^{ème} année, 6,3 % et 1,3 % pour les *Journées européennes du patrimoine*).

Le laboratoire a réalisé 94 % de ces analyses, essentiellement, et comme ordinairement, par chromatographie et spectrométrie de masse pour les composés organiques (25 % des recherches) ; observations microscopiques et analyses sur coupes pour ce qui concerne les matériaux inorganiques (75 %, en hausse nette par rapport à l'année précédente). Les demandes se sont réparties tout au long de l'année pédagogique, avec une prédominance en novembre (18 %), janvier (18 %) et, de façon moindre, en mars (15 %). Les sollicitations des spécialités « Mobilier », « Peinture » et « Sculpture » ont été les plus nombreuses (cf. annexe 30).

Pour résumer, l'augmentation du nombre d'élèves en année de diplôme a eu un impact net sur l'activité globale du laboratoire. Par ailleurs, le choix de pièces polychromées (Mobilier, Sculpture) et les demandes de la spécialité « Arts du feu » ont contribué à la modification de la répartition organique-inorganique.

Les études confiées à des laboratoires extérieurs (laboratoires du ministère de la culture et de la communication, laboratoires universitaires, laboratoires privés), représentant 6 % de l'ensemble des analyses réalisées, ont porté sur des analyses élémentaires *in situ* (C2RMF), des analyses de fibres textiles et de colorants (LRMH) et des études de reconnaissances microbiologiques.

2. Les développements méthodologiques

L'étude portant sur l'identification des différentes sortes d'huiles, lancée en 2006, a été développée. L'objectif de cette recherche méthodologique est la mise au point d'un protocole d'analyse par spectrométrie de masse couplée à la chromatographie en phase

gazeuse, protocole qui permet de caractériser chacune des huiles (lin, œillette, etc.) qui ont pu être utilisées comme liants ou dans les vernis. La très faible quantité de matière recueillie par prélèvements et l'état de dégradation de ces composés fragiles rendent leur caractérisation analytique complexe.

3. La contribution à l'enseignement

Les enseignements dispensés par le laboratoire ont été reconduits. Ils comprennent, d'une part, l'initiation à la photographie scientifique des objets du patrimoine (40 heures, élèves de première année, en deux groupes) ; d'autre part, la formation pratique des élèves à la préparation de coupes stratigraphiques et à leur observation microscopique (spécialité « Mobilier », 2^{ème} année, 25 heures) et le cours

de méthodologie de l'expérimentation scientifique (élèves de 4^{ème} année). Le laboratoire a participé à la mise en place et au suivi du nouveau module destiné aux élèves de 2^{ème} année intitulé *Projet de recherche expérimentale*. Ces élèves ont reçu le cours *Méthodologie de l'expérimentation scientifique* et l'ingénieur du laboratoire a encadré les élèves tout au long de leurs expérimentations.

4. Les collaborations extérieures

Le laboratoire a participé aux « Journées européennes du patrimoine » en ouvrant ses locaux et en exposant ses travaux sous forme d'affiches. Son rôle au sein de l'INP et l'importance de l'étude scientifique en conservation et en restauration ont été exposés aux élèves de l'École nationale des chartes, ainsi qu'à une classe de terminale du lycée Blanche de Castille (Le Chesnay (78)) et à une

classe du lycée Olympe de Gouges à Noisy le Sec (dans le cadre des actions « Égalité des chances » de l'INP). La responsable du laboratoire a pris une part active aux travaux de normalisation en cours, sous l'égide du ministère de la culture et de la communication. Elle co-anime l'un des groupes de travail AFNOR.

5. Les investissements

Les investissements réalisés en 2006 et 2007 pour le renouvellement et l'actualisation des moyens techniques du laboratoire (caméra de réflectographie infrarouge, dos numérique moyen-format) ont permis au photographe du laboratoire la transition totale de la

photographie argentique à l'imagerie numérique (lumière visible, en fluorescence et dans l'infrarouge) sans que cette évolution affecte les travaux des élèves et de l'établissement.

La mission pour le patrimoine cinématographique

1. Une nouvelle mission

A la suite du rapport que lui a remis en mars 2006 Marc Vernet, professeur des universités, ancien délégué général de la BIFI, sur la mise en place de filières de formation aux métiers du patrimoine, le Ministre de la Culture et de la Communication a décidé de confier à l'Institut national du patrimoine, le 1^{er} janvier 2007, une nouvelle mission pour le patrimoine cinématographique. Cette mission est dirigée par Marc Vernet, avec la collaboration d'une chargée de mission, et des autres services de l'INP.

Cette mission a pour premier objectif la conception et la mise en œuvre de modules de formation et de rencontres professionnelles pour les personnels des archives cinématographiques, mais aussi de toutes les

Institutions (musées, bibliothèques, entreprises) rassemblant, utilisant et donnant accès aux documents et aux œuvres du patrimoine cinématographique.

C'est donc la voie de la formation permanente qui a été choisie, dans un secteur qui souffre encore assez largement d'un manque de définition de ses objectifs, de ses missions et de ses fonctions, mais aussi encore actuellement d'une faible capacité, au plan européen, de recrutement et de mobilité. Les voies de la formation initiale passent aujourd'hui, d'une part, par l'université, et d'autre part, pour ce qui est de la conservation du patrimoine audiovisuel, à compter de septembre 2007, par l'Ina'Sup.

2. Le programme et son public

Le programme a été constitué par :

- d'une part, une série de quatre séminaires (de trois jours chacun) de formation permanente aux métiers du patrimoine cinématographique ;
- d'autre part, un colloque européen annuel, *Archimages07*, consacré aux évolutions des archives de cinéma et d'audiovisuel.

Les thèmes des séminaires étaient les suivants :

- *grandes problématiques actuelles des archives de cinéma*
- *numérisation des films*
- *catalogage du film et du non-film*
- *histoire des techniques.*

Le nombre d'inscrits est allé croissant pour les quatre séminaires, soit au total 68 participants. Cela tient sans doute à trois facteurs conjugués : la diffusion progressive du

programme, la réactivité accélérée des institutions, l'intérêt porté aux thèmes. On peut noter que pour un secteur qui ne connaissait pas véritablement jusqu'alors la notion de formation continue et qui n'était pas encore rôdé à ce type d'action, le résultat de 68 inscriptions (dont 2 étrangers) est loin d'être négligeable.

Les origines sont les suivantes pour les 51 personnes concernées : Cinémathèque française (20), CNC (11), cinémathèques en région ou étrangères (7), Conseils généraux ou DRAC (4), Musées (4), Archives départementales (2), médiathèques (2), Centre de recherche sur la conservation (1), restaurateur free-lance (1). On note que l'offre a touché des publics extérieurs au champ des archives cinématographiques proprement dites (organismes régionaux, musées, médiathèques...)

3. Archimages07

L'Institut national du patrimoine (INP), la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut national de l'audiovisuel (INA), le Centre national de la cinématographie (CNC), la Cinémathèque française se sont associés pour organiser annuellement un colloque professionnel sur le devenir en Europe des archives de cinéma et de l'audiovisuel, les « *Journées d'études européennes sur les archives de cinéma et d'audiovisuel* ».

En 2007, ces partenaires ont décidé de donner un nouvel élan à leur collaboration ainsi qu'une plus large visibilité à leur initiative. Ces Journées se sont donc transformées en « Archimages ». Le comité de pilotage est présidé par Bruno Racine, Président de la BnF, et le délégué général en est Marc Vernet, conseiller pour le patrimoine cinématographique à l'INP.

L'INP a acquis la marque « Archimages », déposée auprès de l'INPI.

Archimages07 s'est tenu du 22 au 24 octobre 2007 à la BnF (22 et 23) et à l'INP (24) sur le thème : « *Entre l'offre et la demande : l'entreprise patrimoniale* ».

Le programme et les actes sont disponibles sur le site de l'INP : <http://www.inp.fr>

Archimages07 a également associé France Culture (avec reprise des débats sur la webradio pendant trois mois), l'Association des Cinémathèques Européennes (ACE), *Les cahiers du cinéma* et *Archimag*.

Le succès de ce colloque (235 inscrits, et plus de 300 participants) confirme le statut de rendez-vous professionnel de pointe acquis au fil des ans, assurant le lien entre le secteur du cinéma, celui de l'audiovisuel et celui des bibliothèques et musées. L'organisation a en partie permis une retranscription rapide et de grande qualité des travaux, débats inclus, et, une rapide mise en ligne des Actes dès le mois de décembre 2007.

Les coopérations internationales

Au-delà des stages que l'INP organise à l'étranger pour ses élèves conservateurs et restaurateurs, et de l'accueil d'étudiants ou de jeunes professionnels étrangers venant compléter leur formation à l'INP,

1. Europe

L'INP a renforcé son partenariat avec l'**Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti**. Cette coopération a permis à l'établissement d'offrir à la promotion des élèves conservateurs Saint-John Perse la possibilité de participer au séminaire annuel organisé à Venise sur « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine en Europe ».

Un colloque a conclu ce séminaire, au Palazzo Franchetti (siège de l'Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti), sur *Les villes d'art et le tourisme* (18 mai) avec la participation de plusieurs hauts responsables français et italiens.

Associé au programme européen de recherche de l'**Association Giovanni Secco Suardo**, depuis 2001, l'INP a continué à participer, avec de nombreux autres partenaires européens, à l'élaboration d'un *Glossaire multilingue scientifique et technique sur la conservation des biens culturels*. Ce glossaire de haut niveau scientifique devrait refléter les compétences et les connaissances mûries par chacun des partenaires. En 2007, le projet est entré dans sa quatrième phase opérationnelle. Le programme G. Secco Suardo a par ailleurs contribué à l'organisation et au financement du colloque *Cesare Brandi et la France*.

2. International

L'INP a conforté, dans le cadre d'une convention triennale 2005-2007, son programme de formation en **Chine** engagé depuis 2003, en coopération avec le Bureau d'Etat du patrimoine de Chine et l'Académie centrale des beaux-arts de Pékin, et avec le soutien actif de l'Ambassade de France. L'INP a ainsi organisé à Pékin, au printemps (du 11 au 18 juin) et à l'automne (du 22 au 29 octobre)

l'établissement s'est associé à des institutions étrangères pour développer des actions de coopérations durables, en Europe, en Asie et en Afrique.

L'INP est également partenaire du « **Séminaire européen des conservateurs** », rencontre annuelle organisée par la DMF et mise en œuvre par la Maison des cultures du monde. Ce séminaire a rassemblé à Paris, du 11 au 16 juin 2007, une vingtaine de conservateurs de musées français et européens sur deux thèmes « Expositions temporaires et collections permanentes » et « Le dessin ».

La Charte Erasmus a été à nouveau délivrée à l'INP en 2007 au titre de la formation des élèves restaurateurs. L'établissement a ainsi obtenu, dans le cadre de deux conventions de mobilité, des subventions de l'Union européenne (Agence Europe Education Formation) qui ont participé au financement, d'une part, de dix stages à l'étranger des élèves restaurateurs (au lieu de huit stages en 2006) et, d'autre part, d'une action d'enseignement menée en juillet 2007 à la Staatliche Akademie der bildenden Künste de Stuttgart par un enseignant de l'INP (spécialité « Photographie »).

Enfin, l'INP est membre du **réseau européen ENCoRE** (European Network for Conservation and Restoration Education) pour l'enseignement de la conservation et de la restauration et participe régulièrement aux réunions qu'il organise.

2007, deux séminaires de formation en direction de directeurs, conservateurs de musées et archéologues chinois.

En outre, pour la première fois, l'INP a organisé une **Académie d'été** en France pour une vingtaine de professionnels du patrimoine chinois de haut niveau, venant de différentes provinces de Chine. L'Académie s'est déroulée

du 1^{er} au 15 juillet 2007 à l'INP, à Paris et en régions. Les participants ont bénéficié de conférences et visites de sites, sur des thèmes variés comme *la gestion des collections, la conservation préventive, les expositions temporaires ou la médiation culturelle*. L'Académie s'est conclue par une table ronde « *Regards croisés France-Chine : modernisation des musées et professionnalisation des équipes* », présidée par Philippe Guelluy, Ambassadeur de France, ancien ambassadeur de France en Chine (cf. annexe 31).

L'année 2007 a été également marquée par la préparation d'un projet de coopération avec la ville de **Chengdu** (province du Sichuan) dans le cadre d'une concertation entre la DMF, la DDAI, la DAPA et l'INP.

Le partenariat, engagé en 2006, avec le musée national du **Bangladesh**, le Directeur de l'Archéologie de Dacca et le Musée national des arts asiatiques-Guimet, s'est poursuivi en 2007 avec l'organisation par l'INP d'un séminaire de formation des personnels du Musée et du Directeur du 11 au 18 février à Dacca. Ce séminaire, consacré aux patrimoines et aux collections du Bangladesh, à leur gestion et à leur mise en valeur, a reçu le soutien déterminant de l'Ambassade de France.

Le partenariat, noué depuis 2005 avec l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) et le ministère de la culture du **Maroc** pour la formation de conservateurs et de restaurateurs, s'est concrétisé en 2007 par de nouvelles actions définies dans le cadre d'un programme pédagogique 2005 – 2008. En mars, des intervenants français se sont rendus à Rabat pour dispenser des enseignements aux élèves marocains de l'INSAP. Du 9 au 20 avril, un chantier-école de conservation préventive a permis de faire travailler ensemble des élèves restaurateurs de l'INP (6 élèves) et des élèves de l'INSAP (5 élèves) sur les collections du musée archéologique de Rabat, encadrés par des représentants de l'INP et des restaurateurs professionnels.

Enfin, durant l'été 2007, 5 élèves de l'INSAP sont venus en France afin d'effectuer un stage de restauration.

La mise en place d'un partenariat avec l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) du Caire, en **Egypte**, a permis l'organisation, du 11 au 28 juin, d'un chantier-école de conservation et restauration de textiles archéologiques à l'inspecteurat de Fostat avec les élèves restaurateurs de la spécialité « Arts textiles ». Ce chantier-école a eu pour double objectif de réaliser des interventions de conservation et restauration sur des lincaux fatimides et d'offrir une action de perfectionnement aux restaurateurs égyptiens.

L'échange avec la Bentley Historical Library – Université du Michigan/**Etats-Unis**, initié à Ann Arbor en novembre 2006 sur les thèmes de l'archivage numérique et de la préservation du patrimoine industriel de Detroit, s'est poursuivi à Paris du 22 au 28 avril 2007 par l'accueil à l'INP du directeur de la Bentley Historical Library, de deux archivistes américains et d'un élève de la School of Information de l'Université du Michigan. Ce séminaire a été l'occasion de confronter les expériences professionnelles sur des thèmes d'actualité et de faire se rencontrer les élèves archivistes des deux pays, de manière à favoriser de futurs échanges professionnels.

Comme chaque année, l'INP a également reçu de nombreuses délégations étrangères.

Enfin, la directrice de l'établissement a participé aux réunions du Comité international pour la formation des personnels (ICTOP) à Milan (Italie), à Bâle (Suisse) et à Berlin (Allemagne), ainsi qu'à l'assemblée générale du Conseil international des musées (ICOM) en août à Vienne (Autriche). Elle a ainsi participé aux travaux du groupe de travail mis en place par l'ICTOP pour la création d'un « Référentiel des professionnels des musées en Europe ».

A travers l'ensemble de ces actions, l'INP propose des démarches pédagogiques innovantes susceptibles de valoriser l'expérience et l'expertise françaises des professionnels du patrimoine, et de tisser des liens durables entre les communautés scientifiques de ces pays, dans un esprit de dialogue et d'ouverture.

La **Fondation Carnot**, enfin, par son généreux soutien, a permis à 4 jeunes diplômés de l'INP (2 conservateurs et 2 restaurateurs), grâce à l'attribution d'une bourse, de mener à bien un travail de recherche scientifique dans un pays étranger (cf. annexe 32).

L'INP exprime une nouvelle fois sa reconnaissance à la Fondation Carnot pour l'aide très précieuse qu'elle apporte à ses anciens élèves.

La diffusion et les publications

1. La diffusion : événements et colloques

L'année 2007 a été une année d'intensification des manifestations et des actions de diffusion.

La manifestation la plus importante a été la participation aux *Journées européennes du patrimoine* les 15 et 16 septembre 2007.

La conférence de presse de la ministre de la culture et de la communication, dans les locaux de l'INP à St Denis, pour le lancement national de ces journées, a placé l'INP dans une forte dynamique de communication. Le public est venu nombreux, aussi bien à St Denis pour visiter les ateliers, le laboratoire et la bibliothèque qu'à la Galerie Colbert où le « Carrefour des métiers du patrimoine » organisé par l'INP permettait la rencontre avec des établissements de formation tels que l'École du Louvre, le Centre des hautes études de Chaillot ou des structures professionnelles telles que l'ICOM ou le C2RMF mais aussi avec des élèves restaurateurs qui intervenaient sur des objets (une sculpture, un papier peint et un objet industriel). La projection dans l'auditorium de films et de vidéos sur le patrimoine et ses différents métiers complétait cette programmation.

Doivent être également mentionnées les *soutenances de diplôme des élèves restaurateurs*, du 25 septembre au 5 octobre. Les prestations des élèves devant le jury ont été suivies par un public nombreux, en majorité professionnel, et permettent, d'année en année, de confirmer la notoriété croissante du diplôme de restaurateur du patrimoine.

Tous les spécialités de formation des élèves restaurateurs (Arts du feu, Arts graphiques, Arts textiles, Mobilier, Peinture, Photographie et Sculpture) étaient représentées au travers d'œuvres confiées par des collections publiques (Musée du Louvre, Palais Galliera-Musée de la mode et du costume de la Ville de Paris, Musée de l'École de Nancy, Musée des beaux-arts de Lyon, Bibliothèque nationale de France...).

Par ailleurs, le cycle des *Rencontres européennes du patrimoine* (cf. annexe 3) a été également très mobilisateur. Chacune de ces « Rencontres » a

suscité l'intérêt et la participation d'un large public.

D'éminentes personnalités européennes (professionnels du patrimoine, universitaires, scientifiques) sont venues présenter leurs expériences et réflexions et ont ainsi permis de mettre en commun et d'analyser les évolutions que connaissent les différents domaines du patrimoine (archéologie, musées, inventaire, monuments historiques, archives, patrimoine scientifique et naturel).

Toutes ces rencontres se sont déroulées à Paris, à l'Auditorium Colbert, à l'exception de celle qui s'est tenue le 18 mai 2007 à Venise sur le thème « Villes d'art et tourisme » en partenariat avec l'Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti.

L'INP a par ailleurs organisé, avec différents partenaires, diverses manifestations :

- 3 avril : Présentation conjointe des revues *Patrimoines*, *revue de l'INP*, et *Perspective*, *revue de l'INHA*, dans la Galerie Colbert.
- 4 avril : Journée d'études du Conseil national des parcs et jardins, dans le cadre de *Rendez-vous aux jardins 2007*, sur le thème « L'eau, esprit vivant du jardin » à l'Auditorium Colbert.
- 31 mai : Présentation des publications de l'INP dans la Galerie Colbert, dans le cadre du « Mai du Livre d'art »
- 1^{er} juin : Cérémonie de signature de la convention de partenariat entre l'INP et la Cité internationale universitaire de Paris, à la CIUP.
- 6 novembre : Rencontre organisée en partenariat avec le Comité Colbert sur le thème de *l'Inde*, à l'Auditorium Colbert.
- 11 décembre : Débat autour de Cesare Brandi, à l'occasion du centenaire de sa naissance et de la parution des ouvrages *Cesare Brandi – La restauration : méthodes et études de cas* par l'INP et *Restauro made in Italy* par Caterina Bon Valsassina, organisé à l'Institut culturel italien à Paris.

Enfin, il faut rappeler la participation de l'établissement à différents salons :

- Salon de l'emploi public : les 29, 30 et 31 mars 2007
- Salon des formations artistiques : les 2 et 3 février 2007
- Salon du patrimoine culturel sur le thème « Patrimoine et environnement » : du 8 novembre au 11 novembre 2007
- Salon de l'Education : du 22 au 25 novembre 2007

2. Les publications

En 2007, l'INP a poursuivi le développement de sa politique éditoriale. Est ainsi paru, en coédition avec les éditions Stratis, le volume *Cesare Brandi – La restauration : méthode et études de cas*.

L'année 2007 a vu également la parution du troisième numéro de *Patrimoines, revue de l'Institut national du patrimoine*, en coédition avec Somogy Editions d'art. Avec cette troisième livraison, l'INP a confirmé son projet d'une revue différente, ambitieuse, à la fois tribune de réflexion sur les grands enjeux du patrimoine grâce à des textes de personnalités françaises et étrangères, et revue d'école qui offre la possibilité à ses anciens élèves de présenter les fruits de leurs recherches. Analyses, propositions, travaux scientifiques, actualités nationales et internationales : *Patrimoines* invite au débat et à la réflexion.

L'INP a publié, en outre, comme chaque année, les *Rapports de jury* des concours des conservateurs et des restaurateurs, qui constituent des outils de préparation très

3. Le site internet

Le site internet de l'INP constitue le vecteur privilégié pour l'information et la communication de l'établissement (cf. annexe 33) qui a pour objectif d'en faire le support de contenus pédagogiques et culturels.

D'ores et déjà, à travers la rubrique « Patrimoines en ligne », le public intéressé

Ces salons sont l'occasion de rencontrer et d'informer un public potentiel sur les concours et les formations.

L'établissement a par ailleurs souhaité mettre en lumière les travaux de recherche réalisés par de jeunes conservateurs et restaurateurs grâce aux bourses de la Fondation Carnot. Une soirée de présentation publique de ces travaux, par les boursiers eux-mêmes, s'est tenue le 7 décembre dans les locaux de l'INP en présence de M. Gaëtan Carnot, Président de la Fondation (cf. annexe 32).

précieux pour les futurs candidats à ces concours.

Par ailleurs, l'INP entend faire profiter un large public, grâce aux techniques numériques, des échanges qui ont lieu à l'occasion des colloques et conférences qu'il organise. L'établissement propose donc désormais sur son site internet des publications en ligne.

Ont été publiées sous cette forme :

- les actes du colloque « Les métiers du patrimoine en Europe – Evolutions, enjeux, professions » (21 et 22 janvier 2005)
- des interventions du colloque « Villes d'art et tourisme » (18 mai 2007)
- les actes du colloque Archimages07 « Entre l'offre et la demande : l'entreprise patrimoniale » (22 et 24 octobre 2007).

La mise à disposition de tels textes devrait se poursuivre, notamment par la publication des interventions des *Rencontres européennes du patrimoine*.

peut avoir accès, librement, à différentes ressources :

- *Les Publications* : cette rubrique met à disposition les publications en ligne de l'INP ;
- *La Bibliothèque numérique*, dans laquelle sont disponibles les dossiers électroniques du centre des ressources

documentaires ainsi que, en accès réservé, les dossiers pédagogiques pour la formation des conservateurs et les mémoires de diplôme des élèves restaurateurs ;

- *Les Bibliographies en ligne* proposées par le centre de ressources documentaires et la bibliothèque ;
- *Les Entretiens, films et vidéos* sur les métiers de conservateur et de restaurateur du patrimoine et les savoir-faire qui leur sont associés.

Cette rubrique « Patrimoines en ligne » a vocation à devenir une véritable *Médiathèque numérique* en 2008 dans le cadre de la restructuration prévue du site internet de l'établissement

Le site internet de l'établissement est traduit en partie en anglais, en espagnol et en chinois.

L'administration et les moyens de l'établissement

I. Le personnel

1. Les effectifs

L'effectif théorique de l'établissement en 2007 était de 75 postes de personnels permanents intégrant, d'une part, 1 emploi créé au 1^{er} janvier 2007 dans le cadre du transfert de crédits du ministère au titre de la mission « Patrimoine cinématographique » et, d'autre part, 2 emplois transférés par le ministère au 1^{er} septembre 2007.

Ces emplois se répartissaient ainsi au 31 décembre 2007 :

- sur le budget de l'INP (63 personnes) :
 - 48 contrats (hors enseignants) ;
 - 9 contrats d'enseignants (1 à plein temps, 8 à mi-temps) pour le département des restaurateurs ;
 - 6 contrats à temps incomplet sur des fonctions à caractère permanent, telles que l'accueil, le standard, la gestion des salles de cours, l'assistance et la maintenance matérielles et logistiques (sites Colbert et Saint-Denis) ;
- sur le budget du ministère de la culture et de la communication :
 - effectifs affectés : 11 postes (+ 1 poste sur crédits mis à disposition par le CNASEA).

En outre, l'établissement a dû recruter, comme chaque année, du personnel sur crédits de vacation afin de faire face à des besoins occasionnels, tels que : traitement des inscriptions aux concours, remplacement de personnel en congé de maternité ou sur des postes vacants.

L'ensemble des emplois sur le budget de l'établissement s'est inscrit sous le plafond « Equivalents Temps Pleins Travillés (ETPT) » autorisé par le conseil d'administration, soit

2. Les mouvements du personnel

Suite aux transferts d'emplois et aux mouvements du personnel liés à des mobilités, une quinzaine de nouveaux agents ont rejoint l'INP en 2007.

Certaines de ces nouvelles collaborations se sont inscrites dans le cadre de l'évolution de l'organisation de l'établissement :

54,66 ETPT (DM2 pour 2007 approuvée lors de la séance du 23 novembre 2007) ainsi répartis :

- 46 ETPT correspondant aux agents permanents, sur contrats de l'établissement
- 0,66 ETPT correspondant au transfert de 2 emplois Etat au 1^{er} septembre 2007
- 4,2 ETPT correspondant aux agents permanents sur contrats à temps incomplet
- 3,8 ETPT correspondant aux contrats conclus pour des besoins occasionnels.

Il faut noter que la comptabilisation en ETPT dans le cadre de la LOLF n'inclut pas les enseignants, qu'ils soient intervenants ponctuels ou contractualisés dans le cadre de contrats à durée déterminée ou indéterminée, les jurys des concours (admission, fin de formation), les agents rémunérés à la tâche (ex : surveillance des épreuves des concours, traductions).

L'INP a associé environ 700 professionnels à ses activités en 2007 (formations initiales et permanentes et jurys) qui sont rémunérés directement par l'établissement sous forme de vacations pédagogiques. La variété des expériences et des compétences de ces professionnels qui contribuent chaque année aux actions de l'INP constitue une richesse, sans cesse renouvelée, pour l'établissement.

Les intervenants étrangers (formations et colloques) ont représenté 75 personnes.

- mise en place de la mission « Patrimoine cinématographique » au 1^{er} janvier 2007, conformément aux décisions prises par le ministre en juillet 2006 ; un conseiller pour le patrimoine cinématographique et une chargée de mission ont été recrutés début 2007 ;
- transfert de 2 emplois du ministère en faveur du département des restaurateurs ; ce transfert

a permis le recrutement d'un deuxième adjoint à la directrice des études, chargé de la formation permanente, et d'une chargée de mission pour le concours d'admission des élèves restaurateurs.

- nouvelles missions exercées par le secrétariat général : une responsable du développement multimédia (site internet, projet *webcast*) a rejoint l'INP en cours d'année 2007.

Par ailleurs, des départs en mobilité ont été compensés par l'arrivée de nouveaux collaborateurs :

- au département des restaurateurs ont été recrutés un nouvel adjoint à la

3. Le comité technique paritaire et le comité d'hygiène et sécurité

L'année 2007 a été marquée par une nouvelle consultation des personnels du ministère de la culture et de la communication pour la représentation syndicale au sein des comités techniques paritaires et des comités d'hygiène et sécurité, les mandats de 2004 ayant pris fin.

Les résultats de cette consultation au sein de l'INP, en avril, ont été les suivants :

- Comité technique paritaire
Syndicat CFDT Culture : 2 sièges
Syndicat CGT Culture : 1 siège
Syndicat FIPMC : 1 siège
- Comité hygiène et sécurité
Syndicat CFDT Culture : 2 sièges
Syndicat CGT Culture : 2 sièges
Syndicat FIPMC : 1 siège

Toutefois, faute de représentants du personnel désignés par les organisations syndicales au cours de l'année, le CTP et le CHS n'ont pu être réunis en 2007. Deux des organisations syndicales représentatives sur trois ayant

4. La formation professionnelle continue

En 2007, les personnels de l'INP ont participé à des stages de formation professionnelle permanente qui ont représenté 140 jours de formation au total, (hors la participation à des séminaires et colloques).

directrice des études, une nouvelle assistante à la directrice des études, un nouveau chargé de l'organisation de la scolarité, une nouvelle responsable de la documentation des œuvres, une nouvelle adjointe à la responsable du laboratoire et un nouvel agent d'accueil, surveillance et magasinage à la bibliothèque ;

- au secrétariat général, l'équipe d'accueil et de logistique a été renouvelée (3 agents à temps incomplet).

L'organigramme de l'établissement figure en annexe 34.

finalment désigné début 2008 leurs représentants au titre du CTP et du CHS, ces deux instances pourront tenir une séance au cours du 1^{er} semestre 2008.

Les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité ont fait l'objet d'une attention particulière, en liaison avec les deux agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO). Sont à souligner notamment les actions suivantes :

- élaboration du *Document unique*
- suivi de l'application de la réglementation relative à l'interdiction de fumer dans des lieux affectés à l'usage collectif (1^{er} janvier 2007)
- reprise régulière du suivi des agents dans le cadre de la médecine de prévention
- présentation concrète des dispositifs de sécurité et d'incendie sur chacun des sites.

Les principaux axes de la politique de formation de l'établissement en 2007 ont été les suivants :

- Formations liées aux missions des services : métiers de la culture, perfectionnement scientifique (notamment pour le personnel du laboratoire), informatique
- Formations linguistiques : 7 personnes ont pu bénéficier de stages extensifs en anglais,
- Formations en matière d'hygiène et de sécurité : initiation ou perfectionnement aux gestes et postures en milieu tertiaire et aux premiers secours
- Formations liées au développement personnel
- Bilans de compétence professionnelle

Le service informatique de l'INP assure en outre une action de formation continue interne pour la bureautique et l'utilisation de certains logiciels.

Il est à noter, comme en 2006, qu'un nombre important de stages a été effectué parmi ceux proposés par le ministère de la culture de la communication ou d'autres institutions publiques, n'impliquant pas de prise en charge financière par l'établissement. En outre, les formations à des logiciels spécifiques (logiciel de gestion de la formation initiale et permanente du département des restaurateurs, logiciel de gestion des formations de la mission « *Patrimoine cinématographique* ») sont imputées sur les crédits informatiques de l'établissement. Aussi, les dépenses de formation proprement dites relevant du budget de l'établissement ne reflètent-elles que 61 % du nombre total de jours de formation.

II. Le budget 2007 et son exécution

Le budget primitif 2007 s'établissait à 8 003 039 € réparti en 7 608 139 € pour le fonctionnement et 394 900 € pour l'investissement ; sa présentation était assortie d'une hypothèse de mise en réserve d'une enveloppe de 160 740 € (153 140 € en fonctionnement, 7 600 € en investissement).

La DM1 votée par le conseil d'administration le 25 juin 2007 a notamment rattaché à l'exercice 2007 les reports de crédits 2006 correspondant à des opérations engagées mais non liquidées ainsi qu'un prélèvement exceptionnel sur le fonds de roulement (80 000 €) destiné à financer 2 opérations spécifiques:

- action de communication liée aux *Journées européennes du patrimoine*
- étude des publics de formation permanente (Bilan et étude prospective des besoins des professionnels du patrimoine).

Cette DM1 a également opéré une reprise sur provision de 278 482,76 € dont 275 000 € correspondant au paiement des charges liées à l'occupation des locaux de la Galerie Colbert (années 2004 et 2005).

La DM2 votée par le conseil d'administration de fin d'année (23 novembre 2007) a constaté

l'amputation de la subvention de fonctionnement à hauteur de 124 260 €. Cette amputation a conduit à l'annulation des crédits correspondants, qui avaient été comptabilisés en réserve dans le budget primitif.

La provision de 150 000 € constituée pour le paiement des charges des locaux de la Galerie Colbert a été incorporée aux moyens de l'exercice. Après la DM2, les masses budgétaires s'établissaient à 8 083 748 € pour les dépenses et 7 933 469 pour les recettes. A la clôture de l'exercice, les recettes constatées (7 937 238 €) ont été légèrement supérieures (+ 3 769 €).

L'exécution du budget montre 7 975 078 € de dépenses de fonctionnement effectivement liquidées auxquelles il faut ajouter 78 640 € de dépenses engagées qui seront payées en 2008 et le report de 15 630 € d'allocations d'études pour les élèves restaurateurs lié au décalage entre année scolaire et année civile, soit un total de 94 270 €.

Les dépenses de fonctionnement liées à l'exercice y compris les reports (8 069 348 €) correspondent à 100 % de consommation des crédits de personnel et 99,75 % de consommation des crédits de matériel.

Le résultat prévisionnel autorisé par la DM2 était de - 150 279 €. Compte non tenu des opérations engagées mais non payées à la date du 31 décembre, le montant du résultat constaté a été de - 37 840,19 €.

Les produits financiers estimés à 45 000 € en DM2 ont atteint 51 968 € (+ 6 968 €).

Les recettes propres liées aux prestations de formation permanente (total 271.820 €) ont atteint et même légèrement dépassé l'objectif global fixé en DM2 (265 200 €) et se décomposent en :

- 150 300 € Formation permanente conservateurs (+10 300 €/prévision DM2)

- 37 200 € Formation permanente Patrimoine cinématographique (prévision DM2)

- 49 320 € Formation permanente restaurateurs (-3 680 €/prévision DM2)

- 35 000 € Stages spécifiques, sur commande (prévision DM2.)

L'exécution des opérations financières a représenté l'émission de 3 876 mandats et 546 titres de recettes.

1. Recettes (fonctionnement)

SUBVENTIONS dont : - ministère de la culture et de la communication (fonctionnement, bourses et subvention spécifique DAPA) : 6 379 644,00 € ; - taxe d'apprentissage : 51 545,56 €	6 431 189,56 €
AUTRES PRODUITS Produits des prestations de services, de gestion courante et produits exceptionnels, produits financiers, recettes pour ordre (dont quote-part des subventions virée au résultat (155 214,87 €), annulation de mandats d'exercices antérieurs, régularisation des charges à payer), reprise sur provisions (428 482,76 €).	1 506 048,02 €

Malgré un contexte difficile, les versements de taxe d'apprentissage sont importants grâce à la politique volontariste de l'établissement et à de multiples actions en direction des contributeurs potentiels. La reprise sur provisions a permis le paiement des charges locatives pour la quote-part due par l'établissement au titre des locaux

occupés Galerie Colbert pour les années 2004, 2005 et 2006, après signature de la convention tripartite (ministère de la culture, Institut national d'histoire de l'art, Institut national du patrimoine) rétroactive, couvrant ces 3 exercices.

Les autres produits, et notamment les recettes propres se répartissent selon les postes ci-après :

- Contributions de la Ville de Paris et du CNFPT au titre de l'organisation pour leur compte des concours de recrutement et de la formation d'application des conservateurs	492 616,75 €
- Produit des droits d'inscription aux stages de formation permanente - département des conservateurs : 150 300 € - département des restaurateurs : 49 320 € - formations spécifiques : 35 000 € - patrimoine cinématographique : 37 200 €	271 820,00 €
- Produits financiers (revenus et plus-values de cession)	51 968,30 €

Les autres recettes propres (73 271,79 €) se décomposent notamment ainsi :

- ventes (y compris rapports des concours 6 088,47 €) : 10 540,14 €
- droits d'inscription au concours et frais de scolarité (restaurateurs) : 18 320 €
- chartes Leonardo / Erasmus (Union Européenne) : 15 845 €.
- Produits sur conventions : 28 566,38 € (dont Archimages07 : 26 000 €).

Les recettes exceptionnelles (contrepartie des amortissements budgétaires : 155 214,87 €, produits exceptionnels : 400,18 €), les produits de gestion courante (32 273,37 €), ainsi qu'une reprise sur provision de 428 482,76 € ont

également participé aux ressources de l'INP.

Parmi les prestations donnant lieu à recettes, c'est l'organisation du concours de recrutement des conservateurs et la formation des lauréats pour le compte du CNFPT et la Ville de Paris qui constituent la principale source de rentrées financières, devant les recettes de formation permanente. En 2007, les premières recettes provenant de la formation permanente pour le patrimoine cinématographique ont été perçues et sont venues étoffer celles provenant des formations offertes par l'INP aux professionnels du patrimoine. Il faut, d'autre part, souligner les recettes provenant des formations spécifiques organisées à la demande d'institutions publiques ou privées.

2. Dépenses (fonctionnement)

Les principaux postes de dépenses ont été constitués, comme à l'accoutumée, par les charges de personnel et celles liées aux locations et charges des locaux. L'année 2007 a été marquée par le paiement des charges

(454 443,17 €) liées à l'occupation des locaux de la Galerie Colbert pour les années 2004, 2005 et 2006, ce qui donne un poids exceptionnellement élevé à ce poste de charges en 2007.

Dépenses de personnel, y compris charges sociales et formation du personnel permanent (personnel permanent, intervenants pédagogiques, vacances des membres des jurys des concours, personnels administratifs correspondant à des besoins occasionnels ou saisonniers)	3 627 080,62 €
Taxe sur les salaires	256 673,12 €
Achats et prestations diverses	1 326 428,82 €
Locations et charges locatives (sites Galerie Colbert et Saint-Denis et locations diverses pour les concours et formations)	1 353 442,54 €
Frais de déplacement, missions (incluant stages et missions France et étranger des élèves conservateurs et restaurateurs, missions des intervenants pédagogiques et membres de jurys, missions des stagiaires Etat formation permanente)	520 257,14€
Amortissements et provisions (provisions constituées en 2007 : 150 000 €)	530 443,15 €
Autres dépenses (dont charges spécifiques des indemnités de stage en France et à l'étranger des élèves restaurateurs et des allocations d'études attribuées aux élèves restaurateurs)	219 536,63 €
Fonctionnement informatique	141 215,75 €

Les charges locatives dues pour 2007 au titre de l'occupation des locaux au sein de la Galerie Colbert, ont fait l'objet d'une provision de 150 000 €, dans l'attente de la signature de la convention tripartite d'occupation (ministère de la culture, Institut national d'histoire de l'art, Institut national du patrimoine).

La procédure de marché a porté sur 9 MAPA (marchés à procédure adaptée), les exigences de publicité en la matière étant respectées notamment par le biais du site internet de

l'établissement, du site *achat public.com*, et du site du BOAMP.

Il est à noter que les modalités d'exercice du contrôle financier de l'Etat sur l'INP ont été modifiées par l'arrêté du 19 octobre 2007 (JO du 27 octobre 2007, cf. annexe 35) qui supprime le visa préalable des dépenses au profit d'un dialogue de gestion, en particulier sur la soutenabilité de l'exécution budgétaire et la couverture des charges inéluctables.

III. Les investissements

A – Les ressources

Le montant des crédits d'équipement inscrits au budget primitif était de 394 900 €. Ces crédits ont été abondés en DM1 par l'incorporation des reports (61 168 €). La DM2 a également modifié ces crédits en raison, d'une part, de la confirmation de la mesure de gel pour 7 600 €, et d'autre part, par un mouvement de fongibilité des crédits en faveur du fonctionnement pour 28 880 €. Après ces mouvements, les moyens réels d'investissement ont été de 419 588 €.

B – Les emplois

Le montant des dépenses payées en 2007 est de 231 597 €. Un certain nombre d'engagements

n'ont pu être liquidés, faute de réception des factures ou de possibilité de certifier le service fait. Ces engagements non liquidés, pour un montant de 92 497 € seront reportés sur l'exercice 2008 (opérations non achevées en 2007). En gestion, le montant des dépenses d'investissement en 2007 a donc été de 324 094 €, soit 77,25 % des moyens réels d'investissement. Les crédits non engagés (95 494 €) sont dus, en partie, au caractère infructueux de certains marchés, aux économies réelles sur des marchés passés en fin d'année et enfin aux difficultés de mise au point de cahiers des charges notamment pour des équipements scientifiques, qui n'ont pu aboutir sur l'exercice 2007.

Répartition des dépenses d'investissement 2007 :

1. Reports d'opérations engagées en 2006 et achevées en 2007

Ces opérations d'investissement ont été liquidées à hauteur de 57 324 € et ont concerné l'acquisition d'équipements techniques (appareils photographiques numériques, vidéo

projecteurs, enregistreurs numériques, tronçonneuse de précision, cisaille) et de mobilier.

2. Travaux et acquisitions liés au site de la Galerie Colbert

Les engagements effectifs ont été de 60 158 € dont 22 638 € pour des équipements techniques (imprimante grand format, photocopieurs multifonction), 33 382€ pour le mobilier

(mobilier pédagogique et administratif complémentaire) et 4 138 € pour des travaux d'agencement.

3. Travaux et acquisitions liés au site de Saint-Denis

Les engagements effectifs ont été de 108 370 € dont 24 600 € pour des équipements scientifiques (chromatographie en phase gazeuse, caméra numérique), 59 294 € d'équipements pédagogiques (capteurs climatiques, spectrophotomètre, balance de précision, photocopieurs multifonction ...),

15 566 € pour des travaux d'agencement et d'entretien (équipement des salles de cours en potelets de fixation pour vidéo projecteur...) et mobiliers divers, enfin 8 910 € de travaux de sécurité ont été faits (remplacement des luminaires).

4. Acquisitions informatiques (matériels et logiciels)

Ces acquisitions ont représenté 98 242 € dont 45 356 € d'adaptation et de développement de logiciels existants (par exemple développement d'un module pour la formation permanente des professionnels du patrimoine cinématographique dans le logiciel « Gisco », l'installation d'un système anti-spam, la

réorganisation d'une partie du site web de l'INP), 7 901 € pour un caméscope numérique professionnel (utilisé notamment pour la production des images destinées au site web de l'INP). Le montant des acquisitions de matériels informatique est de 44 985 € (ordinateurs, serveurs, écrans, imprimantes...).

Perspectives

De nombreuses évolutions vont structurer l'activité de l'établissement en cette année 2008 et l'avenir proche.

La question des **locaux** du département des restaurateurs risque de devenir la plus cruciale dans les années à venir, faute de solution domaniale dégagée à ce jour, après l'abandon du projet de Charenton en avril 2007. Il convient donc de lui accorder sans plus tarder toute l'importance qui s'y attache faute de quoi l'institution risquerait de se trouver en rupture de fonctionnement à l'échéance du bail de location des locaux de St-Denis début 2013. La question relative aux locaux de la Galerie Colbert, devrait, elle, trouver sa conclusion en 2008, avec la signature d'une convention tripartite Ministère/INHA/INP de 30 ans, à l'issue d'un processus de concertation entamé depuis 2004.

En 2008, les concours d'accès au corps et au cadre d'emplois territorial de conservateur du patrimoine verront la première mise en œuvre de la **réforme des concours externes pour la spécialité « archives »**. Cette spécialité sera désormais ouverte dans les conditions de droit commun qui prévalent pour les autres spécialités, tant pour le diplôme exigé pour concourir (bac+3) que pour les épreuves (3 épreuves écrites d'admissibilité et 2 épreuves orales d'admission). Mais il est à noter que le concours d'accès à l'ENSSIB réservé aux chartistes n'a pas été supprimé à ce jour, ce qui crée une situation préoccupante de non parallélisme des formes entre les 2 écoles d'application de l'Ecole nationale des Chartes (ENSSIB et INP).

Le nombre de postes annoncé par le CNFPT (25), l'Etat (19) et la Ville de Paris (2) est de 46 au total pour les concours 2008.

Du côté de la scolarité des **élèves restaurateurs**, l'année 2008 verra l'entrée en vigueur du dispositif **d'admission en cours de cursus** (en 2^{ème} ou en 3^{ème} année) pour quelques élèves restaurateurs sélectionnés par un jury et déjà titulaires d'une formation supérieure qualifiante en conservation-restauration (théorie et pratique). Le renouvellement du *grade de master* pour le diplôme de restaurateur du patrimoine, accordé en 2005 pour 3 ans, devrait intervenir fin 2008 sur décision du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les propositions en matière de **formation professionnelle tout au long de la vie** seront examinées au regard des conclusions de l'étude confiée en décembre 2007 à un consultant et qui sont attendues pour mai 2008. Cette étude devrait permettre de mettre en évidence les besoins émergents sur lesquels l'INP devrait se positionner en priorité à l'avenir, dans le contexte d'une réflexion globale du ministère de la culture par rapport à ses propres opérateurs en la matière, qui sont nombreux et font parfois doublon avec l'INP.

Les prestations de formation en direction des restaurateurs en activité, initiées en 2004, devraient continuer à s'étoffer ainsi que celles proposées aux professionnels du patrimoine cinématographique (6 séminaires dont 1 sous forme d'atelier, au lieu de 4 en 2007).

Sur l'ensemble des prestations de formation professionnelle et de valorisation du savoir-faire des professionnels français du patrimoine, l'INP souhaite se positionner en opérateur privilégié à la disposition du ministère de la culture et de la communication. Il souhaite, pour le proche avenir, une clarification et une rationalisation des initiatives des différents partenaires concernés.

Le développement des **Rencontres européennes du patrimoine** s'accompagnera de celui du partenariat avec la Bibliothèque nationale de France qui a donné lieu en 2008 à un cycle **Trésors du patrimoine écrit** particulièrement remarquable.

La captation de ces moments forts a vocation à alimenter la **médiathèque numérique** qui constitue l'enjeu du développement du site internet www.inp.fr de l'établissement. C'est en effet ce vecteur qui paraît le plus à même de porter à connaissance les contenus pédagogiques et culturels que l'établissement souhaite diffuser à un large public hors ses murs.

A cette fin, l'établissement s'attachera, au prix d'une refonte de son site internet, à diffuser des textes (format PDF), des vidéos et des enregistrements audio.

Ces objectifs exigeants s'appuieront sur le conseil d'administration et sur le conseil scientifique dont les débats nourrissent la réflexion, ainsi que sur le dynamisme et l'engagement de l'ensemble des personnels de l'établissement.

Annexes

Annexes

Introduction

- Annexe 1 - Mission de réflexion prospective sur les futurs recrutements des conservateurs du patrimoine de l'Etat : lettre adressée à Mme Geneviève Gallot le 26 octobre 2007
- Annexe 2 - Arrêté du 8 novembre 2007 fixant les modalités des concours d'accès au corps des conservateurs du patrimoine
- Annexe 3 - Programme des *Rencontres européennes du patrimoine 2007*

Les concours et les formations

A. Le département des conservateurs du patrimoine

- Annexe 4 - Arrêté du 20 juillet 2007 portant nomination des membres du jury et des correcteurs spécialisés des concours d'accès au corps des conservateurs du patrimoine
- Annexe 5 - Principales données statistiques sur les concours de recrutement des conservateurs du patrimoine (1991-2007)
- Annexe 6 - Concours de recrutement des conservateurs du patrimoine : nombre de postes ouverts et répartition des candidats présents par épreuve (comparaison 2003 à 2007)
- Annexe 7 - Promotion Erik Satie (2006)
- Annexe 8 - Mission de réflexion sur la terminologie en matière de conservation-restauration du patrimoine
- Annexe 9 - Programme du séminaire commun aux élèves conservateurs de la promotion Erik Satie (2006) et aux élèves restaurateurs
- Annexe 10 - Stage à l'étranger - promotion Erik Satie (2006)
- Annexe 11 - Stage patrimonial hors spécialité – promotion Erik Satie (2006)
- Annexe 12 - Composition du jury de fin de scolarité - promotion Erik Satie (2006)
- Annexe 13 - Affectation et recrutement à l'issue de la formation - promotion Erik Satie (2006)
- Annexe 14 - Promotion Saint-John Perse (2007)
- Annexe 15 - Stage en administration culturelle - promotion Saint-John Perse (2007)
- Annexe 16 - Tables rondes – Module Droit du patrimoine – promotion Saint-John Perse (2007)
- Annexe 17 - Projets « Egalité des chances » - promotion Saint-John Perse (2007)
- Annexe 18 - Stage patrimonial de spécialité - promotion Saint-John Perse (2007)
- Annexe 19 - Répartition des stagiaires aux sessions de formation permanente 2007

B. Les département des restaurateurs du patrimoine

- Annexe 20 - Règlement du concours d'admission des élèves restaurateurs
- Annexe 21 - Composition du jury du concours d'admission 2007 des élèves restaurateurs
- Annexe 22 - Effectifs des élèves restaurateurs
- Annexe 23 - Arrêté du 26 décembre 2005 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine)
- Annexe 24 - Stages à l'étranger effectués par les élèves restaurateurs de 3^{ème} année
- Annexe 25 - Stagiaires étrangers accueillis au département des restaurateurs en 2007
- Annexe 26 - Sujets des mémoires de diplôme des élèves restaurateurs de 4^{ème} année
- Annexe 27 - Composition du jury de diplôme des élèves restaurateurs (2007)
- Annexe 28 - Elèves ayant obtenu le diplôme de restaurateur du patrimoine au titre de l'année 2007
- Annexe 29 - Formation permanente des restaurateurs : principales données statistiques (2007)
- Annexe 30 - Statistiques relatives aux études et analyses réalisées par le laboratoire

Les coopérations internationales

- Annexe 31 - Académie d'été des professionnels du patrimoine chinois
- Annexe 32 - Bourses de recherche attribuées par la Fondation Carnot

La diffusion et les publications

- Annexe 33 - Statistiques relatives au site internet de l'INP

L'administration et les moyens de l'établissement

- Annexe 34 - Organigramme de l'Institut national du patrimoine
- Annexe 35 - Arrêté du 19 octobre 2007 fixant les modalités d'exercice du contrôle financier de l'Etat sur l'institut national du patrimoine

